



MELCHERS

distillateurs de produits de grande qualité. Genièvres, Dry Gins, Rhum et véritables Rye Whiskies.

Les Distilleries Melchers Ltée

Montréal — Berthierville

Membres du Conseil d'Expansion Economique



Les Affaires

DIGESTE DE L'INFORMATION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CANADIENNE-FRANÇAISE DEPUIS 1928



BIBLIOT. DE LA LEGISLATION

VOL. XXXI — NO 6

JUIN 1960

SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC

Enfin! Nos gens se tournent résolument vers l'économique La Fédération des Sociétés St-J-Baptiste bat la marche

Frs. Albert Angers, Jean-Paul-Henri Guimond, Rosario Cousineau et Paul Normandeau dirigent les séances d'étude, au congrès de Chicoutimi. Leurs suggestions donnent bien à d'importantes résolutions, notamment au sujet de la fondation d'une caisse provinciale de crédit d'au moins \$25,000,000 pour le financement à moyen et long terme.

"La Fédération des SSJB du Québec devrait prendre l'initiative de former un comité chargé de grouper toutes les institutions économiques canadiennes-françaises telles que Caisses Populaires, Chambres de Commerce, Assurances etc. . . dans le but d'éveiller l'attention sur un projet et permettre éventuellement la formation d'une Caisse Provinciale de Crédit avec actif d'environ 25 millions dans le domaine de son financement à moyen et à long terme."

Tel est le principal vœu formulé par le comité "finances et canalisations des épargnes" à l'issue de son rapport soumis à l'approbation de l'assemblée générale. Au cours de la lecture de ce rapport, M. Mercier, secrétaire de ce comité, a résumé la conférence qu'a prononcée M. P.-H. Guimond, à l'occasion d'une séance particulière dudit comité.

Dans sa conférence, M. Guimond déclarait: "Il ne faudrait pas croire que nous voulons pousser le peuple canadien-français vers le matérialisme. Nous voulons qu'il travaille à son émancipation dans le domaine économique. Avant de penser à rendre l'économie du Québec aux Québécois, ne faudrait-il pas: 1) examiner comment se servir selon le besoin des entreprises coopératives; 2) regrouper les investissements des Canadiens français pour les diriger dans nos entreprises du Québec."

En homme pratique, M. Guimond a voulu apporter une proposition bien précise à la suite de son exposé, suggestion qui viendrait dans un certain sens rétablir les choses et donner à la col-

lectivité une réponse au besoin urgent des Canadiens français sur le plan économique.

Cette proposition est la formation d'une Caisse Provinciale de crédit avec un capital d'environ 25 millions.

M. Guimond a également désigné les différentes fonctions que devrait remplir cette Caisse, entre autres: financement de nos coopératives locales, réorganisation financière de certaines entreprises canadiennes-françaises, achat, dans certains cas, d'entreprises qui montrent de belles dispositions mais qui sont arrêtées par le manque de capital.

Par la même occasion, les membres de ce comité ont formulé un autre vœu qui se lit ainsi: "La Fédération devrait suggérer à la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de former un conseil supérieur d'orientation au sein des caisses. Ce conseil étudierait la situation économique actuelle et conseillerait les Caisses Populaires afin que leur activité économique actuelle soit mieux adaptée à une expansion plus dynamique de notre économie canadienne-française."

Le rôle de l'État Provincial

- 1 — "La formation d'un Conseil d'orientation économique."
- 2 — "L'établissement, par le gouvernement provincial d'une politique agricole adéquate sous tous ses aspects."
- 3 — "L'invitation au gouvernement provincial à continuer à jouer son rôle prépondérant dans l'exploitation de nos ressources hydrauliques."

Tels sont les trois vœux formulés par les membres du comité chargé d'étudier le rôle de l'État provincial dans la reprise de nos droits économiques.

Avant de formuler ces vœux, M. Roland Robert, secrétaire du comité, a présenté à la séance plénière, une synthèse de la conférence prononcée par le Dr Rosario Cousineau, directeur de la Faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke.

D'après le Dr Cousineau, l'État provincial se doit d'avoir une politique économique bien pensée et surtout réaliste de façon à bien orienter les activités économiques de nos hommes d'affaires si nous voulons efficacement parvenir à contrôler notre vie économique. Il est évident qu'une telle politique, pour avoir des chances de succès,

devrait tenir compte de certains facteurs dont les aptitudes à produire, la concurrence étrangère, les moyens de transport, la main d'oeuvre, etc. . .

Après avoir analysé la situation actuelle de quelques ministères M. Cousineau a, en résumé, défini le rôle de l'État provincial comme suit: "Le premier rôle de l'État provincial devrait être la création d'un conseil d'orientation économique pour promouvoir le développement rationnel de nos industries. En second lieu, l'État provincial devrait accentuer le développement de notre réseau routier. Comme suggestion pratique, le conférencier a recommandé le développement adéquat du triangle Montréal-Québec-Sherbrooke. Ce triangle permettrait de diminuer les distances et partant,

de diminuer les frais de transport.

Toujours selon M. Cousineau, l'intervention de l'État provincial devrait avoir surtout pour but l'amélioration de la situation économique de la population québécoise. Partant de ce principe,

Les leviers de notre économie

Les membres du comité chargé d'étudier les "contrôles des leviers de notre économie" ont entendu l'exposé de M. François-Albert Angers, économiste réputé, et ont résolu de recommander au congrès annuel des SSJB du Québec:

- 1) de prier le gouvernement de la province de Québec de procéder à un inventaire économique de nos ressources naturelles.
- 2) d'établir un organisme chargé de promouvoir la formation d'expansion économique dans chaque région en vue de diffuser à tous les paliers la thèse de la solidarité économique.
- 3) de former un comité ayant pour mandat d'étudier le système coopératif tel qu'il existe dans certains pays, notamment la Suède et l'Angleterre.
- 4) de réaffirmer leur confiance dans le système de la libre entreprise qui a contribué à la grandeur économique du Canada.

Dans son allocution, M. Angers a souligné que le peuple canadien-français était une société paysanne ayant manqué d'entrepreneurs d'expériences et suffisamment dy-

namiques. Le fait que nous ayons manqué de capitaux a également contribué à nous faire perdre notre place. Comme remède, M. Angers a déclaré que les Canadiens-français pouvaient reprendre leur place mais que cette fois, il leur faudra penser une économie en terme d'effort collectif, de volonté nationale, de solidarité économique plus forte, mieux organisée. Il a également déclaré que nous ne devrions pas avoir honte d'employer l'argument patriotique puisque toutes les nations l'ont employé à un moment ou l'autre de leur Histoire.

En terminant, M. Angers a invité tous les membres des SSJB du Québec à utiliser les formules concrètes d'organisation comme les coopératives, les compagnies de gestion, les banques d'affaires, les Caisses populaires, etc. . .

Le rôle de l'homme d'affaires

- 1) Un conseil d'initiative économique devrait être créé par le gouvernement provincial.
- 2) Les hommes d'affaires devraient s'intéresser davantage aux organismes d'hommes d'affaires, non seulement pour entretenir des contacts, mais surtout pour collaborer.
- 3) Les hommes d'affaires devraient avoir le sens de la solidarité économique en encourageant les entreprises canadiennes-françaises.

Voilà les vœux formulés par le comité chargé d'étudier le rôle de l'homme d'affaires dans la reprise de nos droits en matière d'économie. Ce comité, qui avait siégé samedi après-midi, avait comme conférencier invité M. Paul Normandeau, ex-président de l'API. Dans sa conférence, M. Normandeau définissait ainsi le rôle de l'homme d'affaires: "Son rôle, a-t-il déclaré, sera pour ainsi dire de donner toujours et de plus en plus, de sens à notre patriotisme."

Ce sera de faire comprendre la nécessité et l'importance de son rôle économique. C'est là que l'homme d'affaires vit chaque jour et nul autre que lui n'est en mesure d'apprécier l'importance de ce levier de survie et de le faire comprendre aux autres."

Toujours selon M. Normandeau, l'homme d'affaires remplira adéquatement ce rôle à la condition d'être convaincu de son importance, d'avoir le sens de la collectivité, de se méfier de l'individualisme et de posséder le sens de la réalité canadienne-française. Abordant le problème de la planification dans le domaine économique, le conférencier a exposé brièvement le rôle que devrait jouer l'homme d'affaires dans cette planification. A ce sujet, M. Normandeau a émis l'opinion que l'homme d'affaires avait souvent peur de ce système mais qu'il le veuille ou non, il lui faudrait s'y résoudre parce que de plus en plus, nous nous dirigeons vers une économie planifiée.

Industrialisation FORCENÉE ou brève DISPERSION

Le célèbre géographe, Raoul Blanchard, démontre que la poussée démographique des Canadiens français du Québec les oblige à se créer très vite de nouveaux emplois industriels, sinon ils devront se disperser dans les autres provinces. Un texte à méditer.

"Le rameau français établi en Amérique du Nord a toujours été un des plus féconds de la race blanche. Le taux de natalité d'il y a deux siècles était de 65 p. mille. Aujourd'hui où le coefficient du groupe de Français se tient encore à 30 p. mille tandis que le taux des décès lui est inférieur. L'excédent est suffisant pour gonfler chaque année la province de Québec de 100,000 habitants supplémentaires". Voilà ce que déclarait récemment M. Raoul Blanchard.

Le rapide accroissement de cette population française a pesé lourdement sur l'évolution économique du pays. Le problème ne se posait pas jusqu'au début du XIXe siècle, où les 200,000 habitants étaient à l'aise dans les fertiles herbages du Saint-Laurent, mais ils s'y trouvèrent bientôt à l'étroit et durent en sortir, en quête de terres nouvelles.

Coûteuses saignée pour le Québec

Ils les trouvèrent sur les plate-formes méridionales, où leur vaste invasion noya les colons britanniques arrivés avant eux, puis sur les autres terres septentrionales, pays rude où 550,000 Canadiens sont installés aujourd'hui. Mais beaucoup d'autres ont pris le parti d'aller chercher du travail aux États-Unis et y sont restés. On estime qu'en un siècle 700,000 Canadiens ont déserté leurs pays pour la république voisine.

Mais l'émigration, a poursuivi M. Blanchard, a été stoppée depuis la crise de 1929 et il n'y a plus guère de place où caser les colons. Mieux encore, l'agriculture, qui se mécanise est obligée d'aiguiller une partie de ses hommes vers d'autres activités. Cependant, la marée humaine monte toujours: 573,000 habitants de plus en 1951 et 1956. C'est vers l'industrialisation qu'a dû se tourner la province de Québec pour fournir à ces nouveaux citoyens des moyens d'existence, l'industrie faisant enfiler derrière elle des activités tertiaires.

(suite en page 2)

Agriculture

Revenus agricoles

Légère diminution l'an dernier en regard de 1958

L'exploitation des fermes a rapporté aux agriculteurs canadiens, en 1959, un revenu net liquide d'environ \$1,260,300,000; c'est ce que révèlent les chiffres provisoires que publie aujourd'hui le B.F.S. Ces chiffres sont inférieurs à la dernière estimation (\$1,417,700,000) de 1958, laquelle à la suite des renseignements les plus récents rectifie le chiffre de \$1,384,600,000. Ils sont toutefois supérieurs à l'estimation de 1957 (1,197 millions de dollars) et à la moyenne de 1954-1958 (\$1,210,800,000). On obtient le revenu net liquide en additionnant le revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles, les paiements supplémentaires et de la valeur du revenu en nature et en déduisant les frais d'exploitation et la dépréciation.

La hausse des frais d'exploitation et de la dépréciation, la réduction des paiements supplémentaires et la baisse du revenu

monétaire figurent en grande partie pour le recul du revenu net liquide, entre 1958 et 1959. L'avance de 1959 sur la moyenne quinquennale peut-être attribuée au fait que l'augmentation du revenu monétaire, du revenu en nature et des paiements supplémentaires ont plus que contrebalancé la hausse des frais d'exploitation et de la dépréciation.

Le total du revenu net (revenu net liquide qui tient compte des variations des stocks de céréales et de bestiaux dans les fermes) a été estimé à \$1,191,900,000 en 1959. Ce chiffre est moindre que l'estimation rectifiée (\$1,353,100,000) de 1958, mais dépasse les \$1,058,300,000 de 1957. La moyenne de 1954-1958 était de \$1,236,900,000. Procentuellement, le chiffre rectifié de 1958 surpasse de 27.9 celui de 1957. Le chiffre provisoire de 1959 révèle une baisse de 11.9 p. 100 sur 1958, mais une hausse de 12.6 p. 100 sur 1957.

1959); Nouvelle-Ecosse, 29,780 (29,514); Nouveau-Brunswick, 28,159 (27,030); Québec, 335,859 (290,867); Ontario, 476,652 (437,944); Manitoba, 87,841 (87,132); Saskatchewan, 101,620 (98,268); Alberta, 114,021 (106,624); et Colombie-Britannique, 57,910 (56,705).

La production du lait au cours du premier trimestre a été supérieure à celle de l'année précédente dans toutes les provinces sauf en Ile-du-Prince-Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Manitoba. Voici les totaux, en milliers de livres: Ile-du-Prince-Edouard, 27,496 (29,756 un an plus tôt); Nouvelle-Ecosse, 84,559 (83,813); Nouveau-Brunswick, 76,513 (75,783); Québec, 866,189 (760,468); Ontario, 1,268,658 (1,190,162); Manitoba, 230,567 (234,643); Saskatchewan, 273,984 (268,146); Alberta, 307,390 (292,548); et Colombie-Britannique, 160,151 (158,702).

Procédé efficace pour conserver nos pommes

Il n'est pas nécessaire de posséder un verger pour pouvoir apprécier la saveur d'une pomme fraîchement cueillie. Grâce à un développement scientifique important, les pommes que vous achetez au marché en avril sont littéralement aussi fraîches que le jour qu'on les a cueillies.

Le secret réside dans le procédé d'atmosphère contrôlée. Les pommes conservées dans des entrepôts à atmosphère contrôlée gardent leur fraîcheur naturelle pendant des périodes allant jusqu'à neuf mois.

Le procédé AC (atmosphère contrôlée) consiste à retarder le procédé de maturité de la pomme en contrôlant sa respiration. Tout comme les humains, les pommes respirent, absorbent de l'oxygène et échappent du dioxyde de Carbone. Le procédé AC permet de fixer le volume d'oxygène que reçoit la pomme tout en gardant à un niveau constant le pourcentage de dioxyde de carbone.

Ce procédé ne doit pas être comparé à l'entreposage réfrigéré ordinaire où les pommes sont gardées dans une atmosphère normale à une température d'environ 32 degrés. Bien que cette méthode permette de conserver la fraîcheur de la pomme un peu plus longtemps après la cueillette, elle ne peut en arrêter le procédé

Les ventes de lait augmentent aussi

Les ventes de lait et de crème nature (cette dernière exprimée en lait) se sont chiffrées par 491,580,000 livres, en mars, une augmentation de 4 p. 100 sur un an plus tôt; elle ont porté les ventes de janvier-mars (1,430,724,000) à 3 p. 100 au-dessus de celles d'un an auparavant. Toutes les provinces ont signalé une augmentation des ventes sur un an plus tôt au cours des deux périodes.

Voici les ventes de lait et crème nature, par province l'augmentation procentuelle entre parenthèse): Ile-du-Prince-Edouard, 2,311,000 livres (7); Nouvelle-Ecosse, 16,400,000 (4); Nouveau-Brunswick, 13,653,000 (3); Québec, 146,044,000 (2); Ontario, 184,259,000 (4); Manitoba, 27,413,000 (4); Saskatchewan, 29,516,000 (8); Alberta, 31,622,000 (3); et Colombie-Britannique, 40,356,000 (5).

Suivent les ventes de janvier-mars: Ile-du-Prince-Edouard, 6,735,000 livres (7 p. 100); Nouvelle-Ecosse, 47,099,000 (3); Nouveau-Brunswick, 39,432,000 (1); Québec, 429,256,000 (2); Ontario, 536,897,000 (3); Manitoba, 79,755,000 (3); Saskatchewan, 84,854,000 (5); Alberta, 90,912,000 (1); Colombie-Britannique, 115,784,000 (4).

de maturité qui est la seule façon de conserver à la pomme sa saveur naturelle pendant de longues périodes de temps.

Le procédé AC a fait ses preuves, particulièrement dans l'entreposage de la McIntosh, la pomme traditionnelle du Québec. Non seulement les McIntosh ainsi entreposés sous condition AC peuvent-elles conserver leur fraîcheur et texture de fruit cueilli, mais les retiennent pendant longtemps après l'expédition de l'entrepôt.

Presque toutes les pommes qui ont été mises en vente dans la province de Québec dans les mois de mars et avril sont des pommes entreposées sous condition AC. On a inauguré récemment à Frelighsburg l'un des entrepôts AC les plus modernes de l'Amérique du Nord.

(Contact, juin 1960).

Industrialisation FORCENÉE

(suite de la page 1)

Capitaux recherchés

On sollicite des capitaux anglais et surtout les dollars américains devenir s'investir en mines et en usines. Ils viennent, en effet, attirés par l'offre d'une main-d'œuvre qui est abondante et pas chère parce qu'abondante. Mais il n'y a jamais assez d'entreprises et la hantise du chômage est une constante de la vie ouvrière.

M. Blanchard a conclu en disant: "Une politique d'industrialisation forcée est une nécessité absolue, dut l'indépendance économique du pays subir la menace d'une mainmise américaine".

Chômage

Tous les Canadiens ainsi que les gouvernements reconnaissent que le chômage, au cours des présents mois, est plus accentué que jamais depuis la période creuse 1931-1933. Le Fédéral a cru devoir en faire sa chose depuis plusieurs années. Dans ses succès ont été relatifs. Il en est de même présentement.

Il y a lieu de repenser toute cette question et de reconnaître, enfin, que tous les gouvernements doivent chercher de concert une solution à ce cancre économique. Il est juste d'affirmer que le gouvernement municipal et le gouvernement provincial sont également nécessaires dans la recherche des moyens pour lutter victorieusement contre le chômage et contribuer à découvrir des solutions définitives.

Baptiste trouve toujours étrange qu'il a de l'argent pour les armes et pour la guerre, mais qu'il y en ait si peu pour les besoins pacifiques, c'est-à-dire les besoins de production et distribution des richesses. De l'argent pour tuer et si peu d'argent pour vivre. Son raisonnement est simpliste. Est-il si mauvais?

La femme d'affaires

Elle a des qualités naturelles, mais elle doit les cultiver

La plupart des femmes peuvent très bien contribuer à la direction d'une affaire, pourvu qu'elles se servent en même temps de leurs pouvoirs intuitifs et de leur expérience.

M. Tom Rogerson, gérant pour les magasins Simpsons-Sears Ltd., vient de souligner quelques-unes des qualités nécessaires à toute femme qui veut faire carrière dans les affaires:

Zèle: Empressement à exécuter leur travail "mieux que la moyenne" et à soutenir un rendement aussi constant que possible.

Sens des responsabilités: Le conseil d'administration ne peut déléguer certaines responsabilités qu'avec l'assurance que le travail sera fait. L'accomplissement de la tâche assignée doit être prompt et complet.

Discernement: La femme de carrière attachera aux détails une attention suffisante, mais elle ne doit pas les laisser prendre une importance excessive.

Elle saura distinguer entre les problèmes qui relèvent du conseil d'administration et ceux qui relèvent de sa propre initiative.

Empressement: Il se peut que la direction sous-estime la femme de

carrière; aussi doit-elle saisir chaque opportunité qui se produit pour elle de se faire valoir.

Dextérité: Elle doit aller au-delà du maniement rapide et précis de l'équipement d'un bureau ordinaire. La femme d'affaires devrait se tenir au courant des nouveaux livres de références et développer son vocabulaire.

Equilibre: Cet attribut indéfinissable se révèle dans la personnalité, le respect de soi-même et des autres, ainsi que par le tact.

Un moyen efficace de créer une bonne impression, c'est de savoir utiliser la voix; elle doit parler distinctement et varier le pour varier l'expression.

Santé: Cette qualité tant physique que mentale et émotionnelle, colore toutes celles qu'elle peut avoir. Il lui faut beaucoup de discipline personnelle pour surmonter ses "handicaps".

Economie: Il faut tenir compte de l'économie de temps et matériel pour qu'une affaire fonctionne avec profit. Sauver du temps pour le conseil d'administration, voilà peut-être la meilleure de toutes les formes de collaboration que peut apporter la femme d'affaires.

245, rue du Pont

Tél.: LA 4-5257

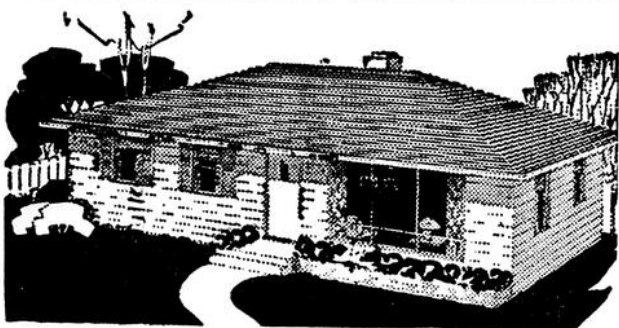
LA CITE F.X. DROLET
QUEBEC

Fondée en 1975

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de mécanique générale
Forge — Modelage
Soudure
Fonderie: acier, fonte, cuivre, aluminium

Ascenseurs de tous genres
Matériaux d'aqueduc
Bornes-fontaines
Treillis (Winches)
Guindeaux



Il y a encore
quelques grands terrains
boisés de livres

pour les fins d'une construction
prochaine et cela à proximité

de la COTE ROSS
dans la CITE de Ste-FOY

Ces terrains disponibles
sont prêts à bâtir

De plus, ils sont situés sur
le plus beau site qui soit...

QUEBEC LAND & REALTY CO.

Tél., le jour: LA 5-9602

le soir: LA 7-4352

EDIFICE QUEBEC POWER

Québec, P.Q.

Les Affaires

Digeste de l'information commerciale, industrielle et financière; au service de l'économie canadienne-française depuis 1928.

publié par les PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc., 1182 rue Saint-Laurent, Montréal. — Tél.: UN. 1-1307

Imprimé à l'imprimerie Yamaska, 435, Mondor, Saint-Hyacinthe

126

Directeur-gérant: Séraphin Vachon; administrateur: H.-Antonio Bertrandi; secrétaire de rédaction: Paule Vachon; chef de tirage: Lionel Calaire; représentant: Georges Rainville.

Abonnement: 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.00

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

"Cessons d'être individualistes et l'avenir est à nous"

Observations judicieuses de M. J.-Ubaldo Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada.

"Le principal défaut des Canadiens français est probablement l'individualisme, qui s'explique d'ailleurs facilement par notre contexte historique. L'entreprise moderne doit travailler sur une plus grande échelle que jamais et ceci appelle nécessairement le groupement des énergies et des talents."

C'est en ces termes que s'est exprimé M. J.-Ubaldo Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada, au congrès annuel de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal.

"C'est un phénomène de concentration qu'on observe même dans nos campagnes, où le nombre des fermes diminue de 1,000 par année, a-t-il ajouté. Il est patent qu'en pareilles circonstances l'individualisme constitue un lourd handicap et que nos gens doivent apprendre à se grouper et à travailler en collaboration, dans des

ensembles plus ou moins importants, selon la nature de l'entreprise.

Très heureusement, grâce à de multiples influences, notamment une meilleure scolarité, les terrains de jeux, les oeuvres sociales, les entreprises coopératives, les clubs et comités de toutes sortes, les activités des Chambres de Commerce et autres organismes, etc., ce défaut tend à disparaître ou du moins à s'atténuer. De toute façon, je vous engage à exercer par tous les moyens à votre disposition une action en ce sens."

La forme la plus pernicieuse de l'individualisme, dans notre cas, est celle que l'on retrouve chez plusieurs de nos chefs d'entreprises et qui rend si difficile la croissance normale de celles-ci.

D'une part, ces chefs ne savent ni apprécier ni utiliser le concours pourtant si précieux, si nécessaire

même, que pourraient leur apporter des partenaires ou des auxiliaires. D'autre part, ils traitent trop volontiers l'entreprise comme une affaire strictement personnelle et prennent souvent d'importantes décisions en fonction de leurs seuls intérêts immédiats, sans égard aux exigences propres et à la vie de l'organisation intéressée.

Cette ligne de conduite tend évidemment à disparaître à mesure que s'affirme la maturité de notre groupe en affaires, mais ici encore il faudra probablement une génération pour que la majorité de nos hommes d'affaires acquièrent ce sens inné qui leur permettra d'assurer en même temps leurs intérêts supérieurs et ceux de la collectivité.

"Il ne faudrait pas croire d'ailleurs, a précisé le conférencier, comme on a tendance à le faire trop souvent, qu'acquiescer la maîtrise de notre vie économique signifie pour les Canadiens français devenir nécessairement propriétaires d'établissements industriels, commerciaux ou financiers.

C'est là une façon seulement, parmi bien d'autres, d'exceller dans les affaires et je ne sais pas que le fait de devenir gérant des ventes ou gérant général, même salarié, d'une entreprise qui emploie 500 ou 1,000 ouvriers fasse de quelqu'un un homme d'affaires moins compétent ou moins influent que s'il était l'unique propriétaire d'une petite boutique quelconque.

Cette hantise d'être propriétaire d'une affaire, si petit soit-elle, nous a rendu dans plusieurs cas de très mauvais services; non seulement avons-nous trop facilement abandonné à d'autres certaines tâches essentielles, mais la statistique des faillites — sur laquelle la Chambre de Commerce de Montréal a attiré l'attention l'an dernier — prouve bien que trop de nos gens se sont lancés en affaires dans le passé sans les capitaux nécessaires ou sans une préparation adéquate."

Après avoir parlé de la canalisation du St-Laurent et de nos ressources naturelles, dont nous n'avons pas su tirer parti, le président de la Banque Provinciale a ajouté:

"Les capitaux dont notre groupe dispose s'accroissent rapidement et au lieu de s'investir surtout en prêts hypothécaires ou en fonds d'Etat, s'intéressent de plus en plus à des entreprises liées directement à notre économie.

"Il s'agit là, à mon sens, d'une évolution particulièrement heureuse qui, si elle se continue au rythme que nous avons connu depuis deux décades, assurera aux prochaines générations des résultats merveilleux."

"Il faut donc envisager l'avenir avec confiance, optimisme, enthousiasme même et ne pas douter un instant que le Canada français réussira à s'émanciper économiquement, peut-être pas demain, mais dans un avenir relativement court au regard de l'histoire."

Votez, votez, votez!

Vit-on en démocratie? Il faut parfois en douter, lorsqu'on songe à la paresse des uns, à la négligence des autres ou à l'indifférence assez généralisée d'une large portion de l'opinion publique.

Certes, l'immense majorité est contre la dictature. Elle se ferait tuer sur les barricades plutôt que d'accepter un régime de force. Mais là finit sa haine de l'autocratie. Il faut être plus réaliste. Puisque la démonstration publique de la démocratie est encore la votation, il faut aller voter. Nous sommes présentement en cours d'une élection provinciale particulièrement contestée. C'est donc un devoir pour chacun de se renseigner et d'aller voter selon sa conscience. Aucune raison de ne pas voter. La loi provinciale des élections dans Québec prévoit une période libre de trois heures au cours de la journée de l'élection, pour aller voter. L'employeur ne peut retenir au travail son employé et lui refuser une possibilité de se rendre au poll. C'est donc un devoir impérieux de citoyen libre que d'aller voter le 22 juin prochain.

Croquettes de Riz

L'Assurance-Hospitalisation lambine

Montréal, 26 mai 1960. — On sait que le gouvernement actuel de Québec a nommé une Commission provinciale pour étudier les divers aspects de l'hospitalisation dans le Québec et les possibilités d'instituer une assurance hospitalisation avec ou sans le concours du gouvernement fédéral. Toutes les provinces, à l'exception de Québec, ont adhéré au plan fédéral d'assurance-hospitalisation. Québec, selon son habitude, a été fort lente à bouger. Et le mouvement actuel en est encore un d'étude et de perspective. Les commissaires nommés sont sûrement compétents. Ils ont l'ordre d'aller vite. Mais l'étude sera sûrement longue. Au mieux, il faut prévoir un rapport préliminaire en décembre 1960. A vrai dire, l'étude de tout le problème est une question de deux ans près.

La population attendra comme toujours. Hormis qu'un changement politique intervienne et hâte radicalement la procédure. Il demeure que Québec bouge peut-être, mais au pas de tortue.

ge et qui circule est content de son tronçon de Boulevard Métropolitain.

Mais là où ça fait mal à tout le monde, c'est de payer ce boulevard, dans sa construction et dans son entretien. Heureusement, quelques conseils municipaux et quelques associations ont reconnu que le paiement de cette route provinciale devait incomber au gouvernement provincial.

Voilà une idée juste. C'est probablement pourquoi elle a pris du temps à germer. La période électorale actuelle a permis à certains cerveaux des réflexes plus vifs. De plus en plus, l'idée fait son chemin, qu'il relève du gouvernement provincial de solder les frais du Boulevard.

Mais il faudrait être tenace et revenir souventes fois à la charge, car les bonnes intentions actuelles du gouvernement ou de celui qui pourrait lui succéder peuvent diminuer terriblement après les élections. L'heure n'est-elle pas choisie où l'un et l'autre parti devrait s'engager formellement envers la population métropolitaine, à cet égard?

Métropolitain

Les Commissaires nommés par le Gouvernement provincial pour enquêter sur les modifications à apporter au gouvernement municipal de la Métropole et pour suggérer le meilleur mode de gouvernement sont au travail. Ils procèdent avec célérité et avec diligence. Ils reçoivent présentement les suggestions de divers corps publics et d'associations. Les suggestions faites à date épousent l'arc-en-ciel des possibilités de gouvernement démocratique. Mais il semble toutefois que la meilleure solution n'a pas encore été suggérée.

Il ne faut pas désespérer toutefois. Il est clair que les citoyens de la Métropole doivent se fier entièrement à l'expérience personnelle et professionnelle des commissaires pour en arriver à une décision sage, à savoir: un gouvernement municipal démocratique, sans la faiblesse de la démocratie; fort, sans les excès de la force; ordonné au bien commun. Sans doute, il y aura toujours l'humain dans l'homme. Espérons toutefois que la nouvelle constitution municipale éloignera le plus possible les occasions de marchander et de tripoter. Il arrive tellement souvent que l'homme désire se servir plutôt que servir. Ayons confiance en la Commission Cham-

SUS A L'A PEU PRES

La direction de l'entreprise devient sans cesse plus scientifique, d'après M. Herbert Lank, président de la Société Dupont du Canada.

Tel fut le sujet de sa conférence, au cours du récent congrès international de la Ntl Office Management Association.

"Il existe encore des gens qui dirigent leurs entreprises comme les aviateurs de la première guerre mondiale gouvernaient leurs avions, c'est-à-dire "à vue de nez", mais leur nombre diminue rapidement," a-t-il affirmé.

Les chefs d'entreprise à la page s'efforcent de fonder leurs décisions sur des informations et non sur l'intuition, a ajouté M. Lank. Ils prévoient les événements selon les techniques économiques les plus sûres et ne se fient pas à de simples conjectures sur la situation qui existera au cours de la prochaine année.

Ils ont recours à la psychologie pour établir leur politique de conduite du personnel à des services techniques pour assurer la satisfaction de la clientèle, à l'étude des marchés pour se rendre compte des nouveaux besoins et enfin à la recherche et aux perfectionnements pour préparer et organiser l'expansion.

"Des outils et des techniques de plus en plus efficaces, souvent très compliqués, sont maintenant à la disposition de la direction et sont utilisés de façon constructive. Ce que l'on peut appeler la "technologie du bureau" se développe avec une rapidité étonnante."

Rappelant l'évolution du travail de bureau, depuis l'époque où il ne consistait qu'à "tenir les dossiers," jusqu'à nos jours, M. Lank a dit que c'est aujourd'hui une force dynamique et le "centre nerveux" de toute entreprise moderne, et il a expliqué les effets de cette transformation sur le chef de bureau. Pour être à la hauteur de son nouveau rôle, le chef de bureau a été obligé de se perfectionner et de devenir plus qualifié dans un plus

grand nombre de domaines que l'an dernier ou l'année précédente. Il lui a fallu apprendre de nouvelles techniques, faire face à de nouveaux problèmes, assumer de nouvelles responsabilités et établir des perspectives nouvelles et plus larges. Les limitations imposées autrefois à ses talents latents ont, pour une grande part, disparu."

Comme le travail de bureau lui-même, le chef de bureau s'est développé dans deux dimensions, a dit M. Lank. Il est devenu une sorte de spécialiste dans son propre domaine et il est parvenu à dépasser sa spécialité et à intégrer ses connaissances dans l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exploitation de l'entreprise. "Il est devenu ce vivant paradoxe, un spécialiste possédant une excellente connaissance générale de l'entreprise."

M. Lank a exprimé l'opinion que le progrès technologique semble maintenant être plus rapide dans les bureaux, bien qu'il ait démarré plus lentement que dans les services de la production. Il a cependant mis ses auditeurs en garde contre le danger de devenir obsédés par la plus grande efficacité des machines de bureau.

"Les gens qui mécanisent simplement parce que tout le monde le fait réussissent rarement; ceux qui tirent d'innovations créatrices les résultats qui en sont les produits connexes et les sous-produits connaissent habituellement le succès.

Ce sont les résultats qui comptent et on peut les obtenir en s'organisant soigneusement pour atteindre des objectifs sérieux.

"Toute personne qui a le sens de la responsabilité doit apprécier à leur juste valeur les outils scientifiques mis à sa disposition. Cette technologie doit être considérée comme un moyen et non comme un but, comme la servante de l'esprit créateur humain, comme une aide de la raison et du jugement et non comme un produit destiné à les remplacer."

Montréal

Montréal est un peu fier de son Boulevard Métropolitain. Oh! il y a bien quelques critiques. Elles sont en partie justifiées. Mais de façon générale, le public qui voya-

DEMANDE D'ABONNEMENT

PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc.
1182, boul. Saint-Laurent,
Montréal, Qué.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de \$.....

pour un abonnement de an(s) au digeste

"Les Affaires".

(Abonnement: 6 mois, \$4.00; 1 an, \$7.50; 3 ans, \$15.)

Nom

Adresse

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

triste gouvernement qui fait toujours...

TROP PEU...TROP TARD!



93% DE NOS ENFANTS N'IRONT JAMAIS À L'UNIVERSITÉ!

- * 50% de nos enfants quittent *toute* école à 15 ans.
La *plus basse* fréquentation scolaire au Canada!
- * 60% de nos gens sont *ouvriers ou cultivateurs*.
Seulement 24% de nos étudiants universitaires sont leurs fils!
- * 93% de nos écoliers *n'iront pas* à l'université, dans l'état actuel des choses! (rapport Lefebvre, avril 1960).
- * 77% de nos *chômeurs n'ont pas dépassé leur 8^{ième} année!*
(rapport JOC, 1959).

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer l'instruction, à tous les degrés, comme problème *familial* et responsabilité *provinciale*.
2. *Gratuité scolaire totale* — de la petite école à l'université inclusivement — pourvu que l'étudiant ait le talent et la volonté requis.
3. Gratuité des *manuels scolaires* dans toutes les écoles publiques.
4. *Allocations de soutien* couvrant logement, pension et vêtement, — selon les besoins de l'étudiant.



C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!



Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI
LIBÉRAL
DU QUÉBEC

(Parti libéral du Québec)

Finance...

Perspectives

Les signes évidents d'un réveil définitif de l'activité économique ne se montrent pas. "Cependant il ne faut pas mésestimer l'importance de nos ressources humaines et naturelles, disait récemment le président de la Banque Mercantile, M. H.E. Moquette, car pour peu que les Canadiens augmentent leur productivité, la prospérité régnera sur une haute échelle".

Ils sont de plus en plus nombreux, d'autre part, ceux qui entrevoient une économie nationale plutôt stable : "le taux du développement des affaires est beaucoup plus ordonné qu'on l'avait prédit en 1958, au début de 1960, quoique la période qui s'ouvre sera une certaine croissance", déclare M. W.P. Gregory, président de The Dominion Mortgage & Investment Association. Ce monsieur prévoit que "la concurrence sera très vive dans maintes lignes commerciales et que maintes branches de notre activité économique seront dans un certain marasme, ce qui favoriserait guère l'embau- chage".

De son côté, le Financial Post espère un regain des affaires qui reposera sur le consommateur. Qu'advient-il si le chômage demeure élevé ? La piètre situation de l'emploi résulte de facteurs saisonniers, il est vrai, mais pas uniquement. Le cours dans lequel s'engage désormais la production est d'importance capitale. Pour soutenir son avancé, le Financial Post invoque que le revenu, au Canada, continuera d'augmenter en 1960 : le revenu de la seule main d'œuvre, par exemple, atteignait \$1½ milliard en février, ce qui représente une augmentation de 5½ p.c. du taux annuel de croissance.

★ ★ ★

La construction domiciliaire persiste dans la baisse : la valeur des permis de construction émis en mars s'établissait à \$57 millions plus bas que celle des permis de mars 1959.

★ ★ ★

La production canadienne de l'acier, en mai, se limitait à 83 p.c. de la capacité totale de production, comparativement au niveau de 90 p.c. atteint le même mois, l'an dernier.

★ ★ ★

En avril, nos ventes à l'étranger atteignaient les \$368 millions, soit 8.3 p.c. de moins qu'en avril 1959. Cette diminution est due à une réduction d'achats des Etats-Unis. Il importe grandement que ce secteur des exportations prenne bientôt de l'essor, si l'on veut toucher les 10 p.c. de progrès prévus pour cette année.

★ ★ ★

Le crédit bancaire est plus facile; partant, les demandes se multiplient, mais pas au rythme connu au printemps de 1959.

★ ★ ★

Néanmoins, divers programmes de dépenses capitales très chargés (bâtisses et outillages) créent l'assurance que nous n'aurons pas de récession cette année. Le prochain rapport du Ministère canadien du Commerce confirmera probablement ces dires, qui sont déjà basés sur la hausse déjà calculée des profits des corporations industrielles pour l'année financière en cours. Ces profits dépasseraient le taux de 5.1 p.c. atteint en 1959 et davantage encore celui de 1958, 4.6 p.c.

★ ★ ★

Dépassant les limites de la présente année, l'Hon. Antoine Rivard exprimait récemment que la production manufacturière de la province de Québec atteindrait les \$11,380,000,000 d'ici 1970. Le plus fort de la hausse serait dû au développement prévu dans les secteurs suivants : produits alimentaires, forestiers, miniers, produits du papier, de l'acier, du transport, des métaux non ferreux.

Un groupe d'économistes, l'Economic Research Corporation Ltd., envisage pour la province de Québec, un accroissement marqué de la population, de la productivité et du revenu personnel durant les 25 prochaines années. C'est la conclusion de leur étude "The Economy of Quebec" (considérée comme l'une des plus complètes jamais effectuées au Canada par un groupe indépendant d'économistes), qui analyse les principales tendances dans les domaines de l'agriculture, de la pulpe et du papier, des mines, de l'industrie manufacturière, des communications et de la construction.

Le revenu personnel des canadiens a augmenté de 6.1 p.c. en 1959

Le Bureau de la statistique rapporte que le total des revenus personnels a marqué une augmentation de 6.1 pour cent l'an dernier pour une somme approximative de \$25,940,000,000. La somme se chiffrait par \$24,440,000,000 en 1958; augmentation de 12.7 pour cent sur la somme de 1957, laquelle était de \$23,024,000,000. Cependant, les statistiques provinciales montrent une certaine variation des chiffres de la moyenne nationale de 6.1 pour cent. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, les revenus ont augmenté de 9.4 l'an dernier; une hausse de 3.8 p.c., la plus faible, a été réalisée en Saskatchewan. Les autres provinces ont accusé des hausses proportionnelles à la moyenne nationale: elle est de 7.1 p.c. au Nouveau-Brunswick, de 6.9 p.c. en Ontario, et de 5.6 p.c. dans la province de Québec.

La Cie de Transport Provincial Revenus accrus en 1959

Dans l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 1959, les recettes d'exploitation de la Compagnie de Transport Provincial ont augmenté à \$15,238,579, de \$14,715,562 qu'elles avaient été en 1958, et les frais d'exploitation sont passés de \$12,133,473 à \$12,248,977. Le rapport entre les dépenses et les revenus s'est établi à 90.92 p. 100

contre 93.17 p. 100 en 1958 grâce aux conditions favorables dont ont bénéficié la plupart des exploitants de l'Amérique du Nord.

Tôt dans l'année, une nouvelle convention collective de trois ans a été signée, laquelle comporte une augmentation des salaires horaires dans chacune des trois années du contrat. Cette augmentation a été défrayée à la première étape par une majoration autorisée des tarifs. Les répercussions de cette majoration ne se font pas encore sentir; le bénéfice net s'est traduit par \$590,543 contre \$430,726 en 1958.

A la fin de 1959, la compagnie possédait une flotte de 546 autobus contre 560 à la fin de l'année précédente. Au cours de l'année, 41 nouveaux autobus contenant plus de places ont été mis en service et 55 vieux mis au rancart. A l'heure actuelle, 38 autobus sont commandés, au coût d'environ \$1,450,000, pour livraison en 1960.

Les efforts destinés à augmenter les recettes du transport des messageries ont rapporté une augmentation de 24 p. 100 sur 1958.

La filiale en propriété partielle, Avis Transport of Canada Limited, est maintenant en plein essor et fait la location de véhicules de l'Atlantique au Pacifique; à la fin de l'année, elle possédait 98 bureaux de location dans 48 villes et municipalités.

Voilà une nouvelle qui suscite le regret que cette entreprise ne nous appartienne pas; souhaitons donc qu'elle soit élargie au plus tôt.

★

Valeurs mobilières

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, la dernière législature a modifié la Loi des valeurs mobilières de Québec, entre autres points, pour exempter de l'enregistrement, la vente de valeurs mobilières d'une Compagnie, aux seules personnes ou corporations qui en possèdent déjà ou à ses directeurs, officiers ou employés.

C'est une heureuse innovation. Il y a eu dans le passé, certaines craintes, à ce sujet. Il y a déjà assez de procédures à exécuter, lors de la formation d'une nouvelle Compagnie qui ne désire pas s'adresser au grand public pour la souscription de ses actions, mais se limiter tout simplement à ses promoteurs et directeurs ainsi qu'à ses officiers.

Sage décision des laiteries Mont-Royal

Les laiteries Mont-Royal & Cie Limitée viennent de faire parvenir à leurs actionnaires une lettre dans laquelle son président M. J.-E. Savard déclare en partie ce qui suit :

"Vous recevrez, par la Société d'Administration et de Fiducie, pour le compte de LES LAITIÉRIES MONT-ROYAL & Cie, Ltée, 3 actions ordinaires pour chaque 100 actions que vous détenez, comme dividende pour le trimestre se terminant le 1er avril dernier."

"Les administrateurs de votre compagnie ont décidé de payer un dividende en actions plutôt qu'en argent et de se servir de ces fonds pour l'achat de nouvelles machines afin d'avoir une usine des plus modernes du genre dans la province de Québec. En agissant ainsi, votre compagnie et sa subsidiaire Laiterie Mile End Limitée seront en mesure de fabriquer un produit de la plus haute qualité et en même temps baisser son coût de production."

Voilà une décision louable. Il est temps que les Canadiens-français cessent d'épuiser systématiquement le poule aux oeufs d'or.

★

Pour apprendre à faire de l'argent (un livre à lire)

L'économie politique est la science des richesses. Elle étudie les phénomènes économiques. Un phénomène économique, c'est une manifestation de la vie économique. Les prix qui montent, les prix qui baissent, les rendements qui augmentent, les rendements qui diminuent, l'épargne qui s'accumule, l'épargne qui se disperse, le commerce qui s'élargit, le commerce qui se rétrécit, l'argent qui perd sa valeur, l'argent qui retrouve sa valeur, sont autant de phénomènes économiques.

La colère de "K" sans effet sur la bourse

Faudrait-il reconnaître à nos financiers un flair particulier? Ils ne devaient certainement pas attendre de résultats emballants de la dernière conférence au sommet que Khrushchev a tuée dans l'oeuf, puisque nos marchés de placement ne sont pas tombés, comme ceux de Londres.

Au contraire, c'est à la hausse des actions des aciéries, des avionneries et des fabriques de missiles, qu'on doit le dernier regain du marché des actions. Certains spécialistes vont jusqu'à prétendre que

ce regain placerait le marché dans une position capable de susciter la confiance chez l'acheteur d'actions.

Chez-nous, au Canada, l'activité des marchés mobiliers est encore modérée; les acheteurs semblent vouloir demeurer sur la défensive aussi longtemps que l'attitude générale des affaires n'aura pas changé pour le mieux. Cependant, il faut reconnaître que les actions de plusieurs de nos industries de base demeurent vigoureuses, de sorte que le marché ne sera pas immobilisé.

Le marché monétaire

TEMPORAIREMENT STABILISÉ

Mais le dernier financement d'Ottawa est également dangereux pour le prêteur et pour l'emprunteur (d'après Greenshields & Co.)

Même s'il est peu probable que les prix progressent sérieusement au cours des prochaines semaines, il est possible qu'ils restent au niveau actuel pendant une assez longue période.

Il est parfaitement clair que l'emprunt du gouvernement du Canada 5½%, 1er octobre 1960, qui procure un rendement approximatif de 2½% à 101, n'est pas un placement à court terme, puisque les bons du Trésor à 3 mois donnent un rendement de 3% environ.

Ceux qui sont admis à les échanger jusqu'au 30 juin pour des obligations échéant en 1957 les considèrent apparemment comme des titres à 15 ans rapportant 5.40% environ. Les fonds d'Etat 1962 et 1963, qui procurent du 5½% à 102½ approximativement, compliquent encore la question de savoir si ce sont des titres à long ou à court termes.

Le remboursement de \$240 millions de bons du Trésor échéant le

10 juin prochain a fait l'objet d'une adjudication aux banques et aux courtiers en valeurs, portant sur \$90 millions d'obligations 4½%, 1er décembre 1962 et \$50 millions de bons à un an; de son côté la Banque du Canada s'est engagée à souscrire \$50 millions de titres de chaque série aux prix moyens des soumissions respectives : ceux-ci ont été de 99, 91 pour les obligations et de 3.39% pour les bons.

Ces résultats, conjugués à la baisse des prix qui a suivi montrent que cette forme de financement est dangereuse à la fois pour l'acheteur et pour les intérêts à long terme de l'emprunteur. Sans doute le gouvernement a-t-il reçu pour ces titres un prix supérieur à leur cote sur le marché, mais leur distribution reste incomplète; une partie de l'emprunt non vendue continue de faire pression sur le marché et ce résultat est loin d'être satisfaisant.

De 1950 à 1960, les actions ont monté de 300%; elles ne monteront que de 40% dans dix ans

Un expert américain en placement, rapporte le Financial Post, prédit que les actions n'augmenteront en valeur que de 40 p.c. au cours de la prochaine décennie, comparativement à une augmentation record de 300 p.c. de 1950 à 1960. La chance principale de bénéfice, d'après ce spécialiste, sera de prévoir les principaux genres d'affaires autour desquelles l'activité économique sera plus intense et de prévoir aussi, évidemment, quelles firmes réussiront le mieux dans l'exploitation des marchés concernés.

Plusieurs se posent donc la question suivante: sera-t-il préférable d'investir ses capitaux dans des obligations plutôt que dans des actions? La réponse à donner n'est pas très simple. Elle ne constitue pas non plus un jugement final ni irrévocable.

On dit d'abord que la moyenne actuelle de rendement des actions est de 4 p.c., tandis que celle des obligations est de 6 p.c. Dans dix ans, une obligation achetée au prix de mille dollars, à 6 p.c., si on investit au fur et à mesure les

intérêts perçus, vaudra \$1,790. D'autre part, mille dollars investis dans des actions, à 4 p.c., dividentés investis, vaudront \$2,100 à la fin de la même période de dix ans.

Un fait consolant pour celui qui achète des actions, c'est que le spécialiste mentionné plus haut prévoit une augmentation de 50 p.c. du taux d'intérêt et une augmentation de 70 p.c. de la moyenne des paiements de dividendes durant les dix années qui viennent. Il reste quand même vrai de dire que le taux des dividendes peut monter comme il peut descendre. Tout comme la valeur elle-même des actions.

Pourrait-on donc dire, enfin, que la petite différence de bénéfice obtenue en comparant les deux exemples de placements apportés plus haut (obligations, gain de \$790; actions, gain de \$1,100; différence, \$310), vaut le risque à prendre? S'il faut en croire notre expert, les attrait sont certainement moins forts; la science et la prudence seront de précieux atouts pour celui qui s'adonne au placement.

Les économistes étudient les phénomènes économiques et en recherchent les causes.

Une cause, c'est ce par quoi quelque chose arrive.

Il n'y a pas d'effet sans cause.

L'effet, c'est ce que l'on constate, par exemple, les prix qui baissent.

La cause, c'est ce qui a produit cet effet, par exemple, une offre dépassant la demande.

Le rapport, le lien, entre l'effet et la cause est une loi économique.

La loi joue chaque fois que certaines conditions sont remplies.

Un agronome bien connu, M. Firmin Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, vient de publier un **Cours d'économie politique**. C'est un livre de 400 pages, clair, précis, adapté au Canada, destiné aux maisons d'enseigne-

ment, aux professionnels, aux industriels, aux commerçants, aux cultivateurs, etc. Il traite de toutes les questions économiques : production des richesses, circulation des richesses, répartition des richesses, consommation des richesses, crises économiques, doctrines économiques. C'est une mine de renseignements.

Ce précieux ouvrage est en vente chez l'auteur : Firmin Létourneau, Oka (Deux-Montagnes), P.Q., au prix spécial de \$2.65 franco et dans les librairies au prix ordinaire de détail.

L'économie politique est une science nécessaire. Il importe à tout homme de l'étudier, non seulement pour s'instruire, mais pour y conformer la direction des affaires qui dépendent de lui.

LE PROBLEME DE L'AUTONOMIE

REPLACÉ DANS SON CADRE RÉEL

Il n'y a rien de changé

1. En 1942, le Gouvernement libéral de l'honorable Adélard Godbout a cédé, d'un trait de plume, "pour la durée de la guerre" les droits fiscaux de la province au Gouvernement libéral d'Ottawa.

2. Malgré la guerre terminée, nos droits qui devaient nous être remis ont été retenus par le Gouvernement libéral d'Ottawa, devenu, au temps de Monsieur Lesage, le champion de la Centralisation.

3. En 1944, Maurice Duplessis entreprit avec son équipe de l'Union Nationale la lutte pour la récupération de nos droits et prit la défense de l'autonomie de la province.

4. Au lieu de remettre aux provinces leurs droits de taxation qui leur étaient garantis par la Constitution le Gouvernement libéral d'Ottawa imagina et imposa le système des subventions annuelles. (Paiements de péréquation.)

5. L'honorable Duplessis poursuivit alors, avec plus d'acharnement encore, sa lutte pour assurer à sa province son autonomie totale. Il passa la loi de l'Impôt sur le Revenu personnel et obligea Ottawa à se retirer de ce champ de taxation dans la proportion de l'Impôt provincial. Ce fut un premier pas dans la voie de la récupération de nos droits fiscaux.

6. Il s'opposa catégoriquement au système des octrois fédéraux aux Universités en vertu du principe que l'Éducation est du ressort exclusif des provinces, selon la Constitution.

7. La population du Québec a ratifié en 1944, 1948, 1952 et 1956, l'attitude de Duplessis qui conduisait graduellement la province vers les sommets.

8. Parmi ceux qui, dans le Gouvernement libéral d'Ottawa, s'objectaient avec le plus grand entêtement au retour des Droits aux provinces, il y avait monsieur Jean Lesage dont on se rappelle les campagnes de propagande en faveur de la Centralisation.

9. Monsieur Sauvé, en prenant en mains les destinées de la Province, s'engagea à continuer la politique de Monsieur Duplessis dans ce domaine comme dans les autres. Il n'y avait donc rien de changé.

10. L'honorable Antonio Barrette, en succédant à Monsieur Sauvé, déclara: "Tout ce que Monsieur Duplessis avait décidé pour la sauvegarde des Droits de la Province de Québec, et qui a été continué par Monsieur Sauvé, je le continuerai moi-même. Nous maintiendrons exactement la politique suivie par mes deux prédécesseurs." Rien de changé ici encore.

11. Au cours de la dernière Session provinciale Monsieur Barrette réussit à libérer sans conditions, d'Ottawa, une somme de vingt-cinq millions destinée aux Universités de la Province de Québec.

12. Ce montant a été distribué par la Province aux Universités québécoises. Ce geste de Monsieur Barrette marqua la fin des subsides fédéraux aux Universités et des tentatives d'Ottawa de s'infiltrer dans le domaine de l'Éducation dans l'avenir.

13. L'honorable Antonio Barrette a passé une loi augmentant de 1% l'Impôt provincial sur les bénéfices des Corporations, obligeant Ottawa à se retirer de ce domaine dans la proportion de l'Impôt provincial. C'est un second pas vers les sommets de l'Autonomie. Il y a encore beaucoup à faire, on le sait, avant que tous nos Droits soient récupérés.

Une conférence fédérale-provinciale est convoquée pour juillet prochain.

QUI choisirez-vous pour défendre les droits du Québec ?

BARRETTE

défenseur de l'Autonomie depuis 25 ans

ou le centralisateur fédéral, M. Lesage

Il ne fait pas de doute que le 22 juin au soir, alors que le résultat des élections générales sera connu, le peuple du Québec pourra clamer dans un sentiment mêlé de bonheur et de satisfaction :

"Québec ne change pas!"

VERS LES SOMMETS

avec

BARRETTE

et l'Union Nationale



Industrie

Les erreurs d'administration augmentent le coût de production de 20%

Un ingénieur industriel des Etats-Unis soutient qu'environ 20 p.c. des coûts industriels sont attribuables à des erreurs d'administration. Ce spécialiste, M. Phil Carroll, de Maplewood, N.J., a soutenu cette affirmation au cours d'une "clinique de contrôle de coût de revient" organisée à Toronto au profit des membres de l'Institut Américain des Ingénieurs Industriels.

M. Carroll a développé les quatre points suivants :
1- les erreurs d'administration incluent le manque de planification appropriée;
2- dans la plupart des boutiques, on trouverait une mine d'or, qui

n'est autre que l'inventaire des matériaux qui attendent d'être utilisés;

3 - Quand on prépare le budget des frais généraux, il faut se débarrasser de l'habitude de calculer en se servant de moyennes. Parce que les frais généraux sont pour la plupart des "frais d'utilisation de capital humain"; en conséquence, c'est l'efficacité qu'il faut mesurer, pour ensuite établir des standards.

4 - le fait de tenir les frais généraux au minimum n'est pas un signe de progrès. Ceci pourrait plutôt indiquer qu'on n'emploie pas les meilleures formules d'administration.

La production de l'acier :

de 230,600,000 tonnes en 1959, elle atteindra 630,730,000 tonnes en 1975

Vers 1975, la production mondiale d'acier, au total de 630,730,000 tonnes, sera suffisante pour répondre à la demande de tous les industriels, selon un rapport d'une commission américaine actuellement en voyage d'études en Europe. Le même groupe estime qu'en 1959, la production mondiale d'acier s'est élevée à 230,600,000 tonnes.

On estime également que, vers 1975, la production d'acier en Europe de l'Ouest sera plus élevée

que celle des Etats-Unis et du Canada et atteindra 161,200,000 tonnes. On y prévoit aussi, à la même date, un surplus de 9,700,000 tonnes sur les besoins de la consommation. La production de l'Union soviétique atteindrait 117,000,000 et la consommation 113,000,000.

D'autres pays, actuellement producteurs d'acier, mais en quantité insuffisante, deviendront aussi exportateurs de ce métal, entre autres la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

Perspectives encourageantes pour le papier à journal

La production de papier-journal dans les quatre premiers mois de 1960 s'est élevée à 2,183,138 comparativement à 2,003,536 dans la période correspondante de l'an dernier. Le rendement, cette année, a donc accusé une hausse de 9 pour cent sur celui de 1959 et il s'est élevé à 86.2 p.c. de la capacité normale de production des établissements. Le rendement prévu pour les douze mois de l'année est de 7,611,194 tonnes comparativement à 7,520,681 dans les douze mois précédents.

Les livraisons également dans les quatre premiers mois de l'année, ont accusé une hausse de 9.5 p.c. sur celle de 1959, s'élevant à 2,095,389 tonnes comparativement à 1,912,892 tonnes un an plus tôt. Les livraisons vers les Etats-Unis se sont accrues de 8.7 p.c. à 1,682,154 tonnes pendant que les livraisons outre-mer ont augmenté de 17.4 p.c. à 253,422 tonnes.

Voici un tableau donnant les chiffres comparatifs pour les quatre premiers mois de l'année et pour le mois d'avril :

Avril	Production total		Livraisons		
			E.-U.	Outre-mer	Canada
1960	547,069	588,965	462,116	87,991	38,858
1959	534,580	577,505	456,408	80,294	40,803
1958	522,601	532,700	422,458	75,083	35,159
4 mois					
1960	2,183,138	2,095,386	1,682,154	253,422	159,810
1959	2,003,556	1,912,892	1,547,515	215,860	149,517
1958	2,016,438	1,913,742	1,583,642	192,318	137,782

Les accidents industriels nous coûtent \$25 millions par année

Un mal qui entraîne des déboursés de l'ordre de \$25 millions exige que l'on prenne des mesures rigoureuses pour le combattre.

Voilà la conclusion qui découle du rapport annuel de l'Association de prévention des accidents industriels de la province de Québec qui tenait ces jours derniers à l'hôtel Mont-Royal son banquet annuel.

Le nouveau conseil d'administration siègeait pour la première fois. Il se compose de MM. M. Norman English, président; Hervé Baribeau, vice-président; M.R.C. Pearce, 2e vice-président; Adrien Baillargeon, 3e vice-président; et D.J. Watkins, trésorier honoraire.

En 1959, 105,581 réclamations ont été soumises à la Commission des accidents du travail. Soit une augmentation de 4.6% sur l'an passé. Indépendamment du coût total,

non dévoilé, la somme de \$22,889,515.76 a été adjugée aux accidents, sans compter les réclamations en suspens et les frais d'administration.

Les accidents les plus répandus sont ceux qui se sont produits en marchant ou en heurtant quelque chose. Les doigts, pour leur part, représentent la partie du corps la plus souvent atteinte.

L'Association, qui en est à son 28e congrès, groupe 23,698 employés. Il y a eu, en 1959, 18,089 inspections d'usines et 6,895 enquêtes sur les accidents les plus graves.

Les gagnants

A l'occasion de la réunion, 20 trophées furent décernés aux gagnants des 20 différents concours de sécurité entre usines. Voici la liste des gagnants.

Générale "A" — Plus de 2,000,000 d'heures de travail : Dominion Rubber Co. Ltd., St-Jérôme.

Générale "A" — Plus de 1,000,000 d'heures de travail : Dominion Textile Company Limited, Drummondville.

Générale "B" — 500,000 à 1,000,000 d'heures de travail : Dominion Textile Co. Ltd. (Mt. Royal Branch), Montréal.

Générale "C" — 250,000 à 500,000 heures de travail : Orient Hosiery (Sherbrooke) Ltd., Sherbrooke.

Générale "D" — 100,000 à 250,000 heures de travail : Canadian Industries Ltd., (P & V Division), Montréal.

Générale "E" — Moins de 100,000 heures de travail : Canada Hosiery Mills Ltd., Richmond.

Garages : Cyr Automobiles Limitée, Sherbrooke.

Machinerie légère : R.C.A. Victor Company Limited, Montréal.

Métaux : Union Twist Drill Co. (Butterfiled Division), Rock Island.

Avionnerie : Rolls-Royce of Canada Ltd., Montréal.

Céramique et pierre : Cooksville-Laprairie Brick Ltd. (Plants 2 & 4), Laprairie.

Produits alimentaires : Carnation Company Limited, Sherbrooke.

Chaussures : Grand'Mère Shoe Company Ltd., Grand'Mère.

District Cantons de l'est : Torrington Company Limited, Bedford.

District de la Mauricie : Dupont of Canada Ltd., (Shawinigan Works), Shawinigan.

District de Drummondville (Bois-Francis) : Butterfly Hosiery Co. Ltd., Drummondville.

District de Québec : Lignosol Chemicals Limited, Québec.

Trophée pour progrès le plus marqué dans l'expérience - accident : Noranda Copper & Brass Limited, Montréal.

Trophée pour le plus grand nombre de jours consécutifs sans accident : Dominion Rubber Co. Ltd., (Leather Shoe Division), St-Jérôme. (Janvier 15, 1945 au 31 décembre 1959 : 5,487 jours).

Machinerie Lourde : Canadian Allis-Chalmers Limited, Lachine.

Pour parler de ces accidents au travail, de méthodes préventives, etc., M. L. Cunningham, de Milwaukee; Wisconsin, avait été invité à prononcer une brève allocution.

Nouvelle industrie à Sorel

Regain économique prévu.

La ville de Sorel souffre d'un mal chronique et aigu : le chômage. En effet, au moins la moitié de sa population travailleuse est en chômage. Le mal s'accroît depuis quelques années.

C'est donc avec joie qu'on y apprend la nouvelle que la British Titanium and Pigment Co. amènera une usine qui utilisera les sous-produits de la Québec Iron déjà établie dans cette ville.

De plus, les frères Simard ont entrepris de transformer leur immense usine en une "industrie de paix", ce qui aura pour effet d'améliorer la situation économique de la région de Sorel.

Une importante industrie s'établira à Waterloo

Dunlop Tire Canada Limited, qui vient d'acheter à la municipalité de Waterloo un terrain d'une valeur de vingt mille dollars, entreprendra cette année la construction d'une usine au coût de \$350,000. Selon les renseignements obtenus, on croit savoir que l'usine emploierait quelque trois cents personnes dont soixante-dix pour cent seraient des hommes.

Pour une ville d'environ cinq mille âmes, une usine de ce genre est une acquisition importante. Son établissement, en plus de stimuler l'emploi, assurera des revenus accrus à la ville, à la population et au commerce en général.

La baisse du dollar fait monter la production de papier

Notre production de cartons de toutes sortes le mois dernier s'est élevée à 76,511 tonnes, contre 69,083 tonnes en avril 1959, selon les chiffres fournis ces jours derniers par la Canadian Pulp and Paper Association; ce qui porte le total pour les 4 premiers mois de cette année à 276,224 tonnes vs 255,331 tonnes durant le même espace de temps l'an dernier. Sur ce total 32,239 tonnes furent expédiées cette année (4 mois), comparative-ment à 21,608 tonnes durant la période de janvier à mai de l'an dernier. Quant à notre production de pâte chimique en avril, elle atteignit 904,800 tonnes, au regard de 892,102 tonnes en 1959; ce qui porte le total pour les 4 premiers mois de cette année à 3,650,148 tonnes, à rapprocher de 3,370,598 tonnes

durant le même espace de temps il y a un an. Il a été consommé 2,795,496 tonnes de pâte chimique au pays de janvier à mai exclusivement, contre un total de 2,580,482 durant la même période l'an dernier. Quant à nos exportations de pâte chimique, elles furent de 827,767 tonnes à rapprocher de 763,126 durant les 4 premiers mois de 1959. Ces chiffres progressifs seront d'autant bien vus des spéculateurs sur les actions de nos papeteries, que notre dollar ne cesse de s'avilir et que chaque cent de baisse signifie plus de \$1,000,000 de profits accrus pour ces entreprises. Ce développement arrive au bon moment puisque nos papeteries viennent de hausser de 15 cents les gages horaires de 5,000 papetiers.

240 millions de verges de cotonnade importées des E.-U.

Au cours de la réunion annuelle de l'Institut du coton du Canada, le président sortant de charge, M. John E. O'Grady, de Galt, a révélé que pour la première fois dans l'histoire les filatures des Etats-Unis ont vendu plus de tissus de coton au Canada en 1959 que n'en a vendu l'industrie nationale.

La consommation canadienne totale en 1959 a été de 555 millions de verges mais la hausse n'a été profitable qu'aux importations. L'an dernier, les Etats-Unis ont vendu chez nous 240 millions de verges tandis que les filatures canadiennes n'en vendirent que 229 millions de verges.

La pression exercée par les importations a provoqué une réduction

de la main-d'oeuvre de cette industrie canadienne; sur 19,000 employés, 800 ont été mis à pied au cours de 1959. M. O'Grady a déclaré que les Etats-Unis possèdent un avantage "grâce au programme de subsides créé par le gouvernement américain dans le but de disposer des surplus de coton brut à l'étranger. Ce qui semblait tout d'abord un geste de bienveillance envers notre pays, s'est bien vite révélé sous son vrai jour. Le manufacturier américain qui exige une subvention pour le coton brut qu'il exporte sous forme de produits manufacturés, fait qu'un subside est payé pour tout le coton brut expédié hors du pays".

Il faut exiger une protection tarifaire plus efficace.

Un fait important à retenir du dernier rapport financier de la Canadian Marconi Co. n'est pas nécessairement le bénéfice net d'un demi million de dollars. Le commentaire qui y est annexé précise que la compagnie cherche à résoudre le problème des importations qui l'affecte :

"Le rapport annuel de Canadian Marconi Company sur l'exercice terminé le 31 décembre 1959 fait ressortir un bénéfice net de \$523,686, soit \$910,530 de plus que pour l'exercice précédent, et une augmentation de \$662,966 au fonds de roulement, annonçait le président, M. Stuart M. Finlayson, à Montréal, dernièrement.

Le conseil d'administration note dans son rapport que l'amélioration s'est surtout fait sentir dans le domaine des produits hautement mécanisés où, malgré des dépenses considérables de mise au point, les déficits des années précédentes ont été sensiblement réduits.

"La compagnie ressent le contre-coup des lourdes importations au Canada de lampes, transistors et

autres appareils de réception du Japon et des pays européens et elle s'efforce de résoudre les problèmes qui découlent de ce facteur de plus en plus important dans la situation de l'industrie électronique canadienne", déclare le président."

Le nombre des automobiles a doublé en 10 ans

NATIONS-UNIES. — Le nombre des automobiles de tourisme a doublé de 1948 à 1958 dans les pays du monde non-communiste, d'après l'annuaire des statistiques des Nations unies publié aujourd'hui.

L'annuaire cite également les pays dont les lignes d'aviation commerciale ont transporté plus de 625,000,000 de passagers-milles. Ce sont : les Etats-Unis, 31,687,500,000, la Grande-Bretagne, 2,937,500,000, la France, 2,562,500,000 le Canada 2,000,000,000, le Brésil, 1,500,000,000, l'Australie, 1,375,000,000, les Pays Bas, 1,250,000,000, la Belgique, 750,000,000 et la Suisse, 625,000,000. Les trois pays scandinaves groupés dans la compagnie S.A.S. ont transporté en 1958 1,187,000,000 passagers-milles.

Un rapport important qui n'a pas été écrit pour nous

Sous le titre "The Economy of Québec", la société "Economic Research Corporation Ltd." publie une fort intéressante étude de l'économie de la province. C'est le résultat des recherches, analyses et interprétations d'une trentaine d'économistes, qui ont entrepris l'étude descriptive et analytique des développements économiques de la province de 1945 à 1960, ainsi que des prévisions sur la période 1960-1985, sous les différents chefs suivants: ressources humaines, régions économiques, agriculture, forêts, mines, manufactures, énergie électrique, huiles, transport, communications, construction, commerce, relations ouvrières, finance commerciale et publi-

que, tourisme. Un volume de 400 pages qui contient 108 tables analytiques et 51 graphiques; il se vend \$15.00 et on peut se le procurer au bureau de la société, au 1255 Université, Montréal.

Il est évident qu'un tel rapport devrait intéresser tous ceux qui participent à l'activité économique de la province de Québec. Or, ceux-ci sont, pour une immense majorité, de langue française et le volume est rédigé en anglais. Nous le regrettons vivement: l'importance du travail est de beaucoup diminuée si celui-ci n'atteint pas ses fins. Souhaitons donc qu'une édition française soit mise prochainement à notre portée.

Mines et Forêts

Copper Rand Chibougamau

La mine Copper Rand Chibougamau a fait des profits d'opération intéressants au cours du premier trimestre de 1960, soit environ un demi-million de dollars.

Son nouveau concentrateur opère de façon satisfaisante à sa capacité de 1,00 tonnes par jour et produit un recouvrement de 95%.

Au cours du premier trimestre, on y a usiné 14,351 tonnes de minerai provenant de Chibougamau ou Jaculet Mines.

District de Noranda

La mine "South Lake Dufault", qui effectue actuellement des sondages sur sa propriété, située dans la région de Noranda, obtient des résultats très prometteurs.

Tous les trous forés à date, excepté un seul, ont recoupé des zones de minéralisation de cuivre jusqu'à la profondeur de 1000 pds.

Le dernier de ces trous a recoupé une section de 29 pieds, donnant à l'analyse 2.8% de cuivre, 4.8% de zinc et 0.27% d'argent.

L'ingénieur en charge de ces travaux croit que les résultats à date indiquent, à peu de chose près, un dépôt de minerai commercial et que la zone de déposition déjà découverte peut être extensionnée par les forages à venir. Ces forages sont financés par R.J. Jowsey Mining Co. et Invex Corp.

Construction

La construction

Valeur record prévue au cours de cette année

La construction projetée au Canada en 1960 atteindra paraît-il, le sommet de 7,317 millions de dollars, soit 2.6 p. 100 de plus que le sommet précédent de 7,129 millions en 1959. Cette augmentation se compare à des gains de 0.5 p. 100 en 1959, de 1 p. 100 en 1958 et de 8.8 p. 100 en 1957.

Le programme de 1959 l'emportait sur l'année précédente dans la plupart des genres de construction, mais ces gains ont été annulés par de fortes baisses de la construction maritime et des gazoducs, à cause de l'achèvement de la voie maritime du Saint-Laurent et du gazoduc transcanadien.

L'augmentation des dépenses pour 1960 porte surtout sur la construction non domiciliaire seront à peu près au même niveau en 1960 qu'en 1959. Dans le domaine des ouvrages d'art, la construction de routes, de services d'eau et d'égouts et d'installations téléphoniques augmentera un peu mais la construction maritime, ferroviaire et électrique diminuera d'autant.

On prévoit actuellement une autre baisse de la construction domiciliaire en 1960. Le nombre de logements neufs commencés cette année baissera de 10 à 15 p. 100 sur les 141,000 de 1959. Toutefois, grâce aux 82,000 logements en construction au début de l'année, le nombre de logements achevés atteindra presque le niveau de l'an dernier (146,000). La valeur des logements construits en 1960 baissera d'environ 4 p. 100 sur celle de 1959.

Attention aux cuivres

Cette année, les perspectives de l'industrie du cuivre sont bonnes, et les prix sont légèrement à la hausse. Mais que penser des années à venir ?

Un industriel américain, expert dans ces questions, président de Phelps Dodge Corp., prétend que dans les trois ou cinq ans qui vont suivre, la capacité mondiale de production sera vraisemblablement excédentaire et que les exploitations devront avoir recours à la limitation.

Le moment ne semble donc pas propice à l'investissement dans cette industrie.

Cependant, l'avenir éloigné s'annonce favorable; car l'augmentation de la population fait monter la consommation annuelle de quelque 100,000 tonnes, dans le monde libre.

Cuivre - Zinc - Plomb

La production actuelle de cuivre excède la demande. C'est l'opinion exprimée par les directeurs de trois grands producteurs. Ils prévoient devoir réduire le rythme de production de leurs mines, et présumant que d'autres devront se joindre à eux, si la situation actuelle se maintient.

Pour ce qui est du marché du zinc, les récentes statistiques ne sont pas encourageantes non plus. S'il est vrai que la Russie alimente la Grande-Bretagne en concentrés

de zinc de haute teneur à un rythme égal à la moitié de sa consommation normale, cela n'améliorera certes pas les choses.

Heureusement que le marché du plomb s'annonce meilleur. Autrement, on pourrait bien se demander si la situation actuelle, dans le marché des métaux de base, n'est pas l'indication du début d'une période de ralentissement économique.

NORANDA EN FAVEUR

Les parts de Noranda Mines sont considérées comme un bon investissement, au prix actuel du marché.

Bien que la principale opération de la compagnie soit toujours la mine Horne, 53% de ses revenus ne sont pas affectés par les fluctuations du prix du cuivre. En effet, 47% proviennent de la vente des métaux précieux et des revenus de l'atelier de fonderie provenant des charges de traitement de concentrés venus de l'extérieur.

Amiante

On prévoit que l'année courante sera meilleure que l'an passé dans les opérations amiantifères des districts de Thetford-Mines et d'Asbestos.

On se rappellera que ces opérations, dont dépend une population importante des Cantons de l'Est, ont dû fermer leurs portes durant plusieurs semaines l'an passé, à cause d'une trop forte accumulation d'inventaire.

LISEZ ET FAITES LIRE "Les Affaires"

truction neuve entreprise sous contrat est estimée à 4,999 (4,838) millions et les réparations, à 669 (642) millions.

Voici, en milliers de dollars et par province, la valeur prévue des travaux de construction en 1960; Terre-Neuve, 101,562 (95,829 en 1959); Ile-du-Prince-Edouard, 25,859 (28,013); Nouvelle-Ecosse, 198,394 (185,100); Nouveau-Brunswick, 185,744 (189,118); Québec, 1,776,902 (1,822,620); Ontario, 2,545,872 (2,422,492); Manitoba, 400,456 (410,450); Saskatchewan, 379,947 (342,513); Alberta, 878,365 (817,081); et Colombie-Britannique, 824,139 (815,369).

Excellente suggestion

Des centres communautaires favoriseraient l'épanouissement de nos familles et d'un esprit communautaire

"La famille a droit à un entourage de beauté où elle peut garder contact avec la nature. Elle a droit à un minimum d'ambiance psychologique reposante. Le Canada, pays de lacs et de forêts, peut donner à la famille le genre d'entourage qui la favorisera!" C'est l'opinion qu'émettait récemment M. Paul-O. Trépanier, architecte, 2ème vice-président de l'Association des architectes de la province de Québec et membre du Conseil d'Expansion Economique Inc. M. Trépanier a même ajouté que l'importance de la famille mériterait que l'on porte plus d'attention à la construction de centres communautaires qu'au budget de la défense, \$2 milliards par année.

M. Trépanier faisait ces remarques, au récent congrès annuel de l'Institut royal d'architecture du Canada, à Winnipeg, suggérant l'aménagement de centres communautaires dans les banlieues des grandes villes du pays, comme moyen d'illustrer de façon durable le centenaire de la Confédération canadienne en 1967. "Dans le domaine de l'habitation, l'Etat doit planifier à l'échelle nationale", ajouta-t-il; "les cités doivent planifier leurs aménagements selon des normes provinciales ou fédérales". Il termina ses remarques par un plaidoyer en faveur d'un Canada parfaitement bilingue, idéal à atteindre avant 1967. "La technique moderne nous unifiera; il faut en plus l'unification des esprits et des coeurs".

Même nos propres produits forestiers nous sont revendus

En 1957, les produits expédiés par les 454 établissements de l'industrie canadienne des transformations du papier ont atteint la valeur record de \$453,785,000, soit 4.5 p. 100 de plus que l'année précédente (\$434,169,000 pour 442 établissements); c'est ce que révèle la revue annuelle générale de ce groupe. Le nombre des employés a monté à 28,343 (27,720 un an plus tôt), leur rémunération à \$95,658,000 (\$89,314,000) et le coût des matériaux et fournitures à \$266,219,000 (\$259,851,000).

L'Ontario a occupé le premier rang des provinces quant à la valeur d'origine des livraisons, soit 55.7 p. 100 du total national de 1957. Le Québec venait en deuxième position (29.1 p. 100), la Colombie-Britannique en troisième posi-

tion (6.9), et le Manitoba en quatrième (3.8). L'Alberta, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard suivaient dans cet ordre.

Ces chiffres sont éloquentes. Nous venons en deuxième position (29.1 p.c.) lorsque la grande majorité des produits forestiers, dans le domaine, sortent de nos territoires. Ils sont ensuite transformés en produits finis dans les pays étrangers ou dans d'autres provinces. Nous livrons nos matières premières, et les rachetons ensuite. Les profits qui dérivent des transactions s'en vont donc à l'extérieur pour renforcer les capitaux qui dictent les décisions qui dirigent notre économie provinciale.

Nouveau - Québec

Tout le monde sait que le Nouveau-Québec renferme d'immenses dépôts de minerai de fer, mais combien savent qu'on y trouve également des dépôts variés de beaucoup d'autres minéraux: amiante, cuivre, plomb, zinc, nickel, etc.

La compagnie Murray Mining Corp. a mis à jour un dépôt d'amiante contenant environ 7,000,000 de tonnes de minerai à haute teneur (\$20. la tonne); et projette un programme de forage au diamant en vue d'étendre la zone de minerai connue et d'augmenter ainsi les réserves.

Nouvelles brèves

Les travaux de construction de la nouvelle aile de 350 lits à l'hôpital Saint-Luc viennent de commencer. C'est un projet de \$12 millions, qui ne sera complété qu'en 1963.

Un projet de construction de 2,500 logements, à Jacques-Cartier, vient de prendre forme. Mille des 2,500 seraient construits d'ici cinq ans; on verra donc se dresser bientôt le "Domaine Gentilly". La compagnie de construction Désourdy Ltée possède actuellement le domaine, qui comprendra quatre paroisses. C'est la Coopérative d'habitation de Montréal qui prend en main la construction des logements projetés. Les travaux commenceront en octobre prochain.

La construction du nouvel immeuble de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal débiterait incessamment sur le terrain de l'Université de Montréal. Le coût qui s'élèvera à plusieurs millions de dollars sera entièrement soldé par le gouvernement provincial.

Une fabrique montréalaise de plastique s'agrandit

M. Leo E. Ryan, président de Monsanto Canada Limited, annonce que l'usine de Ville LaSalle sera agrandie pour permettre d'augmenter sa production de 12 millions de livres par année.

La réalisation de ce projet qui sera terminée à la fin de l'année constitue la quatrième phase d'expansion en quelques mois. On vient de terminer des travaux d'agrandissement à l'usine de polystyrène et la construction de la première fabrique de "maleic anhydride" au Canada. Il y a environ une semaine, on annonçait l'agrandissement de la fabrique de résines P.V.C. de Monsanto.

Il ne lui restait plus que \$150 millions...

Selon le testament de John D. Rockefeller Jr., le défunt a laissé une fortune s'élevant à environ \$150 millions. Il ressort de ce document, déposé ces jours derniers devant le tribunal spécial de New-York pour vérification, que la majeure partie de la fortune du multi-millionnaire ira à sa veuve et à des oeuvres d'intérêt philanthropique, surtout au Rockefeller Brothers Fund.

M. Rockefeller, dont on estime qu'il a donné durant sa vie à des oeuvres de ce genre des sommes dont le total s'élèverait à quelque \$450 millions, est mort à l'âge de 86 ans, le 11 mai, à Tucson (Arizona).

M. Jean Charet, président de Jean Charet et Cie Ltée, a été élu président de la division de Montréal de la Corporation des Maîtres Electriciens de la province de Québec, au cours du récent congrès provincial de cet organisme.

Le plus grand pourvoyeur de matériaux de construction, en Australie, est une raffinerie de sucre. En effet, la Colonial Sugar Refining Co. Ltd. produit non seulement de la planche murale, de l'amiante, des plastiques, des carreaux à planchers et une foule d'autres matériaux de construction, mais fabrique aussi des tissus chimiques à base d'acétate. Cette variété de production prit naissance le jour où on constata qu'on ne pouvait utiliser pour le chauffage des usines, toute la bagasse résultant de la production, dont le procédé avait été amélioré. Ce surplus de perte fut donc employé à la fabrication de planche; ce produit n'étant pas ordinairement utilisé seul, on acheta des concessions d'amiante, et de là naquit une industrie chimique qui couvre presque entièrement ce marché. Le Canada importe environ \$2 millions d'amiante bleue par année, de cette "raffinerie de sucre".

Le programme de construction le plus important actuellement en cours au Canada est probablement l'aménagement et la réfection de diverses pistes d'atterrissage et de divers aéroports à travers le Canada. L'ensemble des travaux coûtera cent millions de dollars. On dépensera près de \$12 millions à Dorval, cette année; le coût total des projets actuellement en voie de réalisation s'élèvera à \$32 millions. Dans la province de Québec, on dépensera \$700,000 à Murray Bay, \$200,000 à Québec, \$200,000 à Roberval, \$800,000 à Sherbrooke et \$500,000 à Trois-Rivières.

Vous voulez réussir ?

...Alors, tirez parti des forces qui sont en VOUS

CHAPITRE TROISIÈME

La Volonté Conquérante

C'est une vérité de La Palisse de dire que sans volonté on n'arrive nulle part. Dans les affaires, surtout, l'homme dépourvu de volonté s'expose au même accueil qu'un pauvre caniche mal guidé par son flair qui s'aventurerait dans un jeu de quilles !

La volonté est une faculté dont on vante avec raison la puissance; c'est elle qui donne une forme aux créations de l'imagination et de l'intelligence.

Chaque poulailler a son coq. Chaque troupeau a son leader. Les pasteurs de rues ont leur contremaitre. Les armées doivent obéir à un général. Chaque pays du globe a son souverain, son président ou son dictateur.

L'autorité est une loi de la nature.

Qu'il s'agisse du roi d'un pays, du général d'une armée, du gérant d'une entreprise, du contremaitre des terrassiers, les talents du leader, sa prévoyance, son intelligence et son habileté se reconnaîtront à la mesure du succès qu'il remportera.

On reconnaît l'homme à son oeuvre. Le gérant habile ne réussit pas parce que son affaire le porte — c'est lui qui porte l'affaire et la fait prospérer. Le général n'est pas là simplement pour figurer à la tête d'une armée triomphante — il crée, il façonne, il impose la victoire à ses troupes. Il arrive que des incompetents soient placés à la tête d'une entreprise, mais tôt ou tard la barque qu'ils pilotent va s'écraser contre les récifs parce qu'ils connaissent mal ou pas du tout la mer sur laquelle ils naviguent.

Voilà pour les institutions humaines et leurs chefs.

Et maintenant, passons à chaque homme pris individuellement.

Que vous vous en rendiez compte ou non, que vous le vouliez ou non, vous, en tant qu'individu, vous avez un maître. Et ce maître, c'est votre volonté.

De même qu'un chef d'entreprise, d'armée, de pays peut être inapte et incompetent, de même aussi votre volonté peut vous orienter sur une mauvaise voie.

Tout dépend de sa trempe. — La volonté est comme l'acier; elle peut subir différentes trempes. Quand elle est trempée comme il faut, elle devient la **volonté conquérante** — lorsqu'elle ne l'est pas du tout, c'est la **volonté capitulante**.

Laquelle des deux possédez-vous ? Si votre volonté est une force qui vous empoigne, vous entraîne, vous précipite vers le but, elle est vraiment conquérante. Si elle n'est pas à la hauteur de cette description, vous avez une volonté mal trempée. Il vous faudra la reconditionner, travailler à la rendre plus forte et plus souple.

Gardez-vous bien, toutefois, de confondre la volonté avec l'entêtement, l'obstination et la toquade. On rencontre tous les jours de ces gens qui se croient des hommes de volonté alors qu'ils ne sont que de vulgaires toqués. La volonté vraiment digne de ce nom est comme un ressort d'acier et non comme une massue de fer. Elle sait se plier devant les résistances, mais jamais elle ne se rompt. Après chaque épreuve, elle se détend avec souplesse pour revenir à sa forme première, plus ferme et mieux orientée que jamais vers le but fixé, vers les obstacles à vaincre.

L'entêté, le toqué, le butor ne font que piétiner sur place ou rétrograder.

Comment cultiver la volonté. — Si la volonté conquérante est une belle chose et puisque la posséder

est une acquisition qui nous permettra d'arriver au succès, il importe de la cultiver. Et comment la cultiver si l'on veut en retirer le maximum de résultats ?

Là, comme ailleurs, le plus grand danger qui guette le jeune homme ambitieux est d'y aller trop en grand pour commencer, de vouloir trop embrasser à la fois. Si la volonté forte possède la souplesse de l'acier, elle ne se trempe pas précisément comme on trempe l'acier, c'est-à-dire par une brusque opération. Il faut y aller par étapes, progressivement.

Un exemple illustrera mieux notre pensée.

Disons que, chaque matin, vous vous levez à 6 heures. Vous savez que pour récupérer pleinement vos énergies perdues durant le jour, il vous faut au moins huit heures de sommeil. Vous savez peut-être en outre que si tant de jeunes personnes de 16 à 35 ans sont emportées chaque année par la tuberculose, cela provient de ce qu'elles ne dorment pas suffisamment.

Et maintenant, il est onze heures du soir. En attendant sonner l'horloge, l'idée vous vient que c'est l'heure de votre coucher. Toutefois, vous êtes à lire une passionnante aventure... vous n'êtes qu'à la moitié du chapitre et tout annonce que le dénouement sera stupéfiant d'imprévu. Qu'allez-vous faire ? Allez-vous continuer cette lecture et retarder d'une heure ou d'une heure et demie votre coucher ? Ou bien allez-vous mettre en action votre volonté conquérante et obtenir sur vous-même une victoire ?

Vous avez là une excellente occasion d'entraîner votre volonté et c'est à vous d'en profiter.

Si, dès que sonne 11 heures, vous mettez délibérément de côté votre livre, malgré l'effort que cela peut vous coûter, vous êtes vraiment un homme de volonté. Et si de temps à autre, vous persistez à entraîner de la sorte votre belle faculté de vouloir, vous arriverez bientôt à posséder sur vous-même un contrôle à peu près parfait parce que vous arriverez à vous dominer.

Le grand secret de la volonté conquérante, le voici : du moment que vous avez déterminé quelle est la décision la plus sage, exercez délibérément votre volonté à accomplir la chose indiquée.

Et maintenant, pour le seul plaisir de la chose, voyons un peu ce qui pourrait se produire si vous étiez un être mou. Pendant que vous lisiez l'excitante histoire dont le dénouement vous intrigue tant, l'horloge sonne 11 heures. A ce moment, votre bon sens vous indique que la décision la plus sage est de vous coucher afin de refaire vos forces. Mais votre volonté capitulante vous souffle : "Bah ! Qu'est-ce que cela peut bien faire — une heure de plus ou de moins ?" Et vous capitulez — vous continuez à lire.

Eh ! bien, croyez-le ou non, c'est dans cette capitulation sans portée apparente que réside le germe de vos échecs futurs. Car, ne l'oubliez jamais, celui qui est vraiment fort exerce sa volonté dans les petites choses afin d'être préparé aux grandes. Cet entraînement progressif lui permet d'accroître encore ses forces en cours de route.

Puissance de l'entraînement progressif. — Rappelez-vous l'histoire du jeune homme qui s'habitua à soulever chaque jour un petit veau et qui, au bout d'un an, le petit veau étant devenu un boeuf, soulevait sans difficulté ce boeuf de plusieurs centaines de livres.

Vous le voyez comme nous, le secret de la volonté véritable se trouve dans l'attention que l'on por-

te à l'exercice soutenu de cette même volonté.

Nous autres humains, nous sommes les victimes d'une bien décevante illusion. Nous nous figurons que le travail fait mourir, que le travail est une punition, la punition des pauvres gens. Et nous avons peur de l'effort, plus particulièrement de l'effort soutenu !

Evidemment, nous sommes affectés de ce mal à des degrés différents, car il en est parmi nous qui finissent par s'apercevoir que l'effort soutenu conduit à quelque chose. Même si ses talents sont inférieurs à la moyenne, celui qui sait accomplir tous les jours un effort vers un but déterminé — si fiable soit cet effort — celui-là retirera plus de contentement de la vie.

D'aucuns arrivent à posséder une volonté forte un peu par atavisme, un peu aussi sous la force des circonstances. Mais les véritables hommes de caractère, ceux qui arrivent à dominer la foule par leur volonté sont ceux qui l'acquiescent consciemment, c'est-à-dire qui s'appliquent à l'acquisition et au renforcement de cette belle faculté d'une façon systématique et intelligente.

On ne le répètera jamais trop, c'est des petites victoires répétées que se dégage le triomphe lorsque

vient la grande bataille; c'est en accomplissant des actes que nous devons accomplir, lors même que ça ne nous le dit pas à ce moment; c'est en contrôlant certaines habitudes mauvaises et surtout celle de remettre à plus tard ce qui peut se faire immédiatement; c'est en secouant notre apathie et notre peur de l'effort que se forme la volonté vraiment digne de ce nom.

La volonté aussi s'alimente au réservoir toujours vivant de l'imagination. On veut ou plutôt on s'entraîne à vouloir en évoquant devant soi la récompense de l'effort, en forgeant de toute pièce à même les matériaux les plus sains de l'imagination ce que sera l'oeuvre terminée, la transaction conclue, le succès réalisé.

Aucun de ceux qui ont cultivé en eux la volonté conquérante n'ont trouvé maître plus dynamique et au service duquel il soit plus rémunérateur de travailler, car celui qui fait de la volonté son maître, abandonne le "pouvoir flottant" de l'apathie pour se mettre à la remorque d'une puissante locomotive moderne.

Mots vraiment magiques. — Faites donc face à toutes les éventualités, aux petites aussi bien, qu'aux grandes, en vous stimulant de ces mots magiques : "Je puis et je veux — je veux, donc je peux !"

Vous direz peut-être que c'est là de l'auto-suggestion. C'en est probablement. Chose certaine, ces mots sont ceux dont se fouettent les meneurs d'hommes, ce sont ces mots qui les placent à la tête des équipes triomphantes.

Allons, vous êtes des hommes — rien de plus, rien de moins. Ce qui a été possible à d'autres l'est aussi

pour vous, et sachez bien que rien d'humainement possible n'a jamais arrêté celui qui veut ! La limite des choses possibles s'arrête à la limite du vouloir !

Vous avez à votre portée le plus bel exemple de la volonté conquérante qui se puisse trouver : LE SAINT-LAURENT. Ce fleuve n'est pas un torrent impétueux, ce n'est pas une force capricieuse qui change de voie après chaque orage. Non. Depuis des siècles, le Saint-Laurent a trouvé sa voie (la voie la plus sage !) et depuis il la suit sans jamais en dévier. Peut-être a-t-il tâtonné longtemps avant de trouver cette voie, mais aujourd'hui qu'il l'a trouvée, il y coule ses eaux sans effort, avec calme, mais aussi avec une force que bien des humains voudraient lui emprunter.

Grâce à l'exercice conscient et soutenu de votre volonté, d'une force instable et capricieuse, celle-ci se transformera en un fleuve d'énergies toujours en marche. Son action deviendra tellement facile, tellement naturelle que même lorsque vous prendrez la **décision la plus sage** à l'encontre de vos plus fortes inclinations, vous ne sentirez aucune amertume, vous n'éprouverez aucun regret. Elle vous conduira au-delà des choses mesquines, inconséquentes, qui arrêtent les faibles et, telle un courant irrésistible, profond et serein, elle conduira votre barque par-delà les récifs, les banquises et les remous.

Apprenez, ingéniez-vous à vouloir. Lorsque vous découvrirez la voie la plus sage, suivez-la — ayez la volonté de la suivre et agissez.

Et surtout, n'oubliez jamais que la **volonté qui triomphe est celle qui persiste.**

D'ARTOIS

SAVOIR c'est POUVOIR

LA DISTRIBUTION

(Marketing and Merchandising) et
(Efficiency Engineering)

L'ORGANISATION SCIENTIFIQUE

(Marketing and Merchandising) et
(Efficiency Engineering)

rédigés pour être compris de tous et surtout pour être appliqués chez nous

La bibliothèque de l'homme d'affaires

12 volumes : \$36.00 (reliés cuirette bleue, titres dorés)

- 1 — **Organisation et Financement des Entreprises** . \$3.00
(Formation des sociétés, compagnies, entreprises diverses. Capitaux. Affaires de banque, etc.)
- 2 — **Crédits et Recouvrements** . \$3.00
(Perception des comptes. Lettres de "collection". Crédits, etc.)
- 3 — **Marchés mobiliers et Placements** . \$4.00
(La Bourse. Les valeurs. Spéculation. Placements. Plans divers.)
- 4 — **Principes généraux d'Organisation** . \$3.00
(Systèmes modernes d'organiser les commerces et l'industrie.)
- 5 — **Organisation de l'Emploi** \$3.00
(Modes d'organisation d'après Ford, Taylor, Fayol et les grands techniciens de l'organisation moderne.)
- 6 — **Organisation de la Production** . \$3.00
(Comment produire à meilleur marché en disposant d'hommes et machines scientifiquement.)
- 7 — **Organisation financière et administrative** . \$3.00
(Organisation du bureau, etc.)

- 8 — **La Psychologie aux Affaires de la Vente** . \$3.00
(La connaissance des hommes. Analyse des caractères, etc.)
- 9 — **Sélection et Formation des Vendeurs** . \$3.00
(Comment choisir et former les vrais vendeurs.)
- 10 — **Prospection de la Clientèle** . \$3.00
(Mille et un tuyaux pour trouver les clients et les conserver.)
- 11 — **Le Service des Ventes** . \$3.00
(Tout ce qu'il faut faire pour obtenir du succès dans la vente.)
- 12 — **La Publicité et la Vente** . \$3.00
(Les secrets de l'annonce qui rapporte au centuple.)

Entourez d'un cercle les numéros requis et incluez votre remise

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

NOM

Adresse

Ville

Montant inclus : \$

Envoyez contre remboursement ☐

Bélisle Editeur, 4, rue St-Jacques, Qué.

Commerce

Incroyable, mais vrai...

Les employés de Henry Morgan n'auront pas congé, le 24 juin prochain

De source fiable, nous apprenons que les employés de Henry Morgan, à Montréal, ne jouiront que d'un congé mitigé le 24 juin prochain. En effet, ils devront rentrer comme à l'accoutumée et n'auront congé qu'à partir d'une heure de l'après-midi...

C'est là un témoignage douteux de l'appréciation que cette maison porte à sa clientèle canadienne-française, qui lui porte, bon an mal an, quelque \$35 millions de son pouvoir d'achat.

Les ventes au détail, en 1959

Ottawa — Les détaillants canadiens ont eu des ventes estimées à un sommet de \$16,148,965,000, en 1959, soit 4.6 p.c. de plus que les \$16,444,341,000 de l'année précédente. En décembre, les ventes ont été évaluées à \$1,597,388,000, légère augmentation sur les \$1,590,082,000 de décembre 1958.

Les magasins indépendants et en série ont partagé l'augmentation des ventes de 1959; l'augmentation des premiers a été de 4.1 p.c. (\$12,878,890,000 contre \$12,371,194,000 et celle des seconds, de 6.4 p.c. (\$3,270,075,000 contre \$3,073,147,000). L'augmentation plus élevée des magasins en série résulte d'une légère hausse du pourcentage des ventes totales pour ce groupe, soit quelque peu au-dessus de 20 p.c.

Un gain substantiel (8.6 p.c.) des ventes des concessionnaires de véhicules automobiles ainsi qu'une augmentation (5.6 p.c.) des ventes des magasins à rayons ont largement contribué au niveau plus élevé des ventes en 1959. L'augmentation (4.2 p.c.) des ventes des épiceries et des épiceries-boucheries, le plus gros commerce en chiffres d'affaires, a été légèrement inférieure au gain général. Les ventes ont augmenté dans tous les commerces, en 1959, ainsi que

dans le commerce total de chaque province. Le Manitoba a enregistré l'augmentation procentuelle la plus élevée (7.7 p.c.) et la Saskatchewan, la plus basse (3.1 p.c.).

Voici, en milliers, l'estimation des ventes globales des dix principaux commerces en 1959: épiceries et épiceries-boucheries, \$3,256,083 (\$3,125,883 en 1958); concessionnaires de véhicules auto-

Un bon signe

Les ventes dans les magasins départementaux et de détail dans notre district ont augmenté quelque peu au cours de la semaine dernière, selon ce qui ressort du rapport hebdomadaire de Dun & Bradstreet of Canada Ltd. Dans le gros, la demande est ferme. Les compensations bancaires s'élèveront à \$1,188,900,060 contre \$865,597,635 durant la même semaine l'an dernier. Il ressort, enfin, du même rapport, qu'il y eut 9 faillites commerciales représentant un passif de \$78,567 au cours de la semaine écoulée, dans notre district, contre 8 faillites représentant un passif de \$252,051 durant le même espace de temps l'an dernier.

Emploi

Le fédéral ne peut porter seul la responsabilité du plein emploi

M. Clément Brown publie, dans "Le Devoir", ces commentaires qui méritent d'être reproduits in extenso. "C'est une illusion de croire que le gouvernement fédéral puisse, à lui seul, abattre ce monstre aux cent têtes qu'on appelle le chômage. La raison en est bien simple: c'est que le pouvoir central n'exerce qu'une influence limitée sur notre développement économique. Lorsqu'on étudie la question du plein emploi, il faut se souvenir que les provinces — et par leur intermédiaire, les municipalités — possèdent d'énormes moyens d'influencer le développement de l'économie nationale.

Sans compter les services sociaux qui sont de leur ressort — éducation, santé, assistance —, les provinces ont juridiction exclusive sur deux éléments capitaux d'expansion économique: les ressources naturelles et la voirie. Il ne faudrait pas l'oublier quand on essaie de se faire une idée juste et objective des méthodes propres à assurer à la main-d'œuvre des débouchés stables et rémunérateurs sur le marché du travail.

A cet égard, la discussion entreprise, aux Communes, en marge de la motion libérale de non confiance, est tombée à plat parce qu'elle n'a illustré qu'un aspect du problème.

Les libéraux ont relancé un projet mis de l'avant par les syndicats ouvriers: celui d'un conseil de planification économique. Le gouvernement, par la voix de M. Michael

Starr surtout, trouve quelque valeur à la suggestion mais bien des inconvénients. Pour le ministre, le conseil envisagé par l'opposition posséderait plus de pouvoirs que le gouvernement lui-même et l'ordre juridique serait renversé. Il appartient à l'Etat, dit-il, d'organiser la vie économique du pays.

Evidemment, rien n'empêche l'Etat de s'adjoindre un conseil de planification, mais ce qui nous inquiète dans les propos tenus des deux côtés de la Chambre au sujet du plein emploi, c'est qu'il ne s'est pas élevé une seule voix pour rappeler que l'Etat canadien n'est pas le seul gouvernement fédéral, mais l'ensemble des gouvernements centraux et provinciaux. Nous ne concevons pas, pour notre part, de conseil de planification économique où les provinces ne seraient pas représentées.

Il reste naturellement ceux qui, comme M. Walter Gordon, président de la commission royale d'enquête sur les perspectives économiques, préconisent de dépeupiller encore les provinces de quelques pouvoirs en invoquant cette chose sacro-sainte qu'on appelle "l'efficacité".

M. Gordon a posé, il y a quelques mois, la question dans des termes qu'aucun citoyen respectueux de la constitution et de la réalité sociale ne peut admettre. Le problème n'est pas dans la division des pouvoirs économiques entre les divers gouvernements, mais plutôt dans leur intégration

mobiles, \$2,620,173 (\$3,413,581); magasins à rayons \$1,420,312 (\$1,345,317); aliments et boissons divers, \$1,158,199 (\$1,119,724); garages et postes d'essence, \$1,043,640 (\$1,036,718); magasins généraux, \$640,558 (\$624,709); magasins de meubles, d'appareils électriques et de radios, \$580,016 (\$565,772); restaurants, \$549,708 (\$542,833); marchands de bois, de bois d'oeuvre et de matériaux de construction, \$505,682 (\$481,640), et pharmacies, \$404,268 (\$382,731).

Et voici les estimations par province: Ontario, \$6,224,794 (\$5,934,446); Québec, \$3,792,779 (\$3,646,651); Colombie-Britannique, \$1,691,729 (\$1,631,221); provinces atlantiques, \$1,358,179 (\$1,290,091); Alberta, \$1,328,331 (\$1,274,812); Saskatchewan, \$941,698 (\$913,517), et Manitoba, \$811,456 (\$753,603).

LISEZ

"LES AFFAIRES"

Abonnez-vous

Abonnez
vos amis!

vers une finalité arrêtée de concert par toutes les capitales du pays.

Le plein emploi, ou si l'on veut, le chômage, n'est pas la responsabilité d'un seul gouvernement, c'est la responsabilité de l'Etat canadien, fédératif et pluraliste.

La solution n'est donc pas dans une action économique dont le levier serait la province seule, parce qu'on risquerait soit une faillite, soit une pléthore également domageable, mais dans une politique concertée, exécutée dans le respect des juridictions respectives.

Le lieu n'est pas ici d'énoncer des programmes nationaux ou provinciaux.

Il est sûr cependant que, si la conférence des premiers ministres veut réellement faire avancer l'idée d'une planification de l'économie, problème qu'elle a inscrit à son ordre du jour, il faudra qu'elle s'en préoccupe aussi assidûment que de la question du partage des impôts.

Il ne nous paraît pas nécessaire que les différents gouvernements cèdent quelque juridiction que ce soit. Tout ce qui manque, c'est un organisme de liaison dont, tout naturellement, le gouvernement central doit se faire le parrain, mais où il doit laisser aux provinces toute la place qui leur revient.

Un conseil national de planification économique qui ne serait pas axé sur la conférence intergouvernementale et ne répondrait de son activité qu'au seul pouvoir fédéral irait à l'encontre de la conception même d'un fédéralisme bien compris.

Que ce conseil soit nécessaire, voire indispensable, est une question à débattre. L'organisme pourrait tout aussi bien être institué au niveau intergouvernemental et

Enfin, nos gens se décident

Centre d'achat canadien-français à ST-HYACINTHE

Un centre d'achat sera prochainement construit à St-Hyacinthe. Ce sera la preuve que nos Canadiens français peuvent eux aussi exploiter ce domaine commercial. M. Georges Brabant est le président du groupe auquel nous devons cette initiative; M. Jean Mathon en est le secrétaire. Le centre comprendra 25 éta-

blissements commerciaux, et sera construit par Charles Gilbert Ltée, de St-Hyacinthe. Les plans sont l'oeuvre de MM. Maurice Desnoyers et Adrien Berthiaume, architecte. Ingénieurs conseil: Bourgeois et Martineau (structure) et Pageau et Morel (mécanique). Cet aménagement coûterait plus d'un million de dollars.

s'adjoindre des économistes, des juristes et des sociologues qu'être constitué en entité indépendante.

Personnellement, nous craignons d'instinct ces grands machins bureaucratiques qui conduisent quasi inévitablement à une dictature rigide et, en fin de compte, inefficace. Ce qui manque au Canada c'est le sentiment que l'individu organisé doit jouer un rôle actif dans l'expansion économique du Canada et qu'il doit exercer une influence décisive sur son orientation. Il suffirait ensuite de laisser à l'Etat (fédératif et non uniquement fédéral) le soin de donner les directives qui s'imposent pour éviter les inégalités et assurer, à toutes les régions, leur part du bien-être général.

Le chômage, un mal croissant.

Un canadien sur onze est actuellement en chômage. La situation de l'emploi se trouve à nouveau presque au pire de la récession de 1958. La reprise de 1958-1960 n'a donc pas eu le même effet que celle de 1955-1957.

En effet, cinq millions et demi de Canadiens occupaient un emploi à la fin de 1955, lorsque quatre cent mille en cherchaient. Actuellement, presque six millions sont affectés au travail, et huit cent mille sont en chômage.

66% en dehors de leur vrai métier

Fernand Bourret, dans "Le Devoir", donne le détail d'une enquête menée par la J.O.C. sur le chômage et les jeunes. Il en découle que sur 265 élèves finissants en 1958 et 1959, dans diverses écoles d'arts et métiers et des instituts techniques, moins du tiers travaillent dans le métier qu'ils ont appris. Près de 40 pour cent ont dû accepter un emploi ailleurs que dans le métier enseigné, pendant que 27.4 pour cent sont en chômage.

Deux questions se posent à notre esprit en prenant connaissance de ces données: 1 — l'organisation actuelle de notre enseignement technique est-elle à point? sinon, quelles améliorations lui apporter? 2 — les "techniciens" auxquels on avait promis un avenir brillant de contremaître, de surintendant, ne sont pas mieux partagés que les finissants des écoles d'arts et métiers, et ceux-ci comme les autres sont désappointés; un tel désappointement dans la vie d'un homme n'est-il pas de nature à entraîner des conséquences lourdes à porter?

La moitié des jeunes chômeurs sans formation spéciale

Une étude sur la situation des jeunes chômeurs révèle que plus de la moitié d'entre eux n'ont pas de formation spéciale, selon le bulletin mensuel au Service national de placement. Il en résulte un fléchissement marqué dans le placement des jeunes et le Service déplore le fait que ceux-ci aient été lancés dans la vie sans préparation aux emplois disponibles.

LE CHOMAGE

Dans la province de Québec, le chômage a pris une allure inquiétante. En février, le nombre des nouveaux chômeurs s'est augmenté de 51,000 pour tout le Canada et de 21,000 au Québec. Mais la pire, c'est que le nombre des emplois a tout de même sensiblement augmenté dans les autres provinces, alors qu'il diminuait au Québec.

Alors que le nombre des chômeurs augmentait de 51,000 à travers le Canada et que le nombre des personnes ayant un emploi en février était de 5,095,000 comparativement à 4,939,000 il y a un an, soit une hausse de 156,000 pour l'ensemble du pays, le nombre des emplois a baissé de 21,000 dans le Québec pour se maintenir à 1,523,000, soit à peu près le même chiffre que celui de l'an dernier. Le déclin de l'embauchage s'est particulièrement fait sentir dans l'agriculture, l'industrie forestière, l'industrie manufacturière, celle de la construction et celle du commerce.

La situation devient alarmante. Elle devrait enfin ouvrir les yeux des hommes publics et leur faire voir, enfin, l'urgence d'une planification sérieuse de l'économie québécoise. Nos populations ne pourront vivre beaucoup plus longtemps dans l'aisance passagère qui leur est venue des investissements étrangers, puisque l'industrie primaire qu'ils ont créée ne donne presque pas d'emplois et que la construction terminée et que le trésor de la Province n'en tire à peu près rien.

C'est l'occasion de rappeler l'invitation pressante qu'adresse à ses compatriotes M. Jean Lanctôt, président du Conseil d'Expansion Economique, lorsqu'il fait ressortir pour chacun l'obligation morale à son propre perfectionnement, pour lui-même et par solidarité avec son milieu. "Vivant en confédération, nous avons l'obligation de faire de notre présence une valeur d'enrichissement et non pas d'encombrement."

Que nos hommes d'affaires et nos industriels s'appliquent à exercer leur influence en ce sens, pour qu'en fin de compte la vie de l'individu, de la famille et de la communauté entière en profitent.

Prévenir c'est guérir.

D'ici 10 ans, prévoit-on, l'automatisation occupera la place de 4 ouvriers sur 5. C'est ce que soulignait récemment le sous-ministre du Bien-être, à Ottawa, M. James S. Band.

Si cette prédiction se réalise, nombre de problèmes se posent qu'il faudra solutionner. Faudra-t-il alors réduire la semaine de travail? Faudra-t-il également prendre des mesures pour que les travailleurs âgés ayant des emplois non industriels, puissent demeurer au travail? Faudra-t-il multiplier les services sociaux? Le sous-ministre répond affirmativement... Mais d'ici-là, il est bon de prévoir, afin que notre population ne soit pas prise au dépourvu.

CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

INCORPORÉ

1182, boul. Saint-Laurent, Montréal

Tél.: UN. 6-7761

CONSEIL D'ADMINISTRATION: Président: M. Jean Lanctôt; Vice-président: M. Urbain Nantel; Secrétaire-trésorier: M. Yvon Groulx; Directeurs: MM. Raymond Dupuis, Bernard Couvrette, M. F.-Eugène Therrien, Paul Guerin, Henri Ouimet et Sarto Marchand; Directeur général: M. Séraphin Vachon.

Bulletin des activités

L'ardeur patriotique doit maintenant porter SUR L'ÉCONOMIE

Dynamique et brillant exposé de notre président, M. Jean Lanctôt

Chicoutimi — La survivance du Canada français n'est plus possible sans la conquête d'une relative indépendance économique.

Conférencier invité au grand banquet servi, samedi soir, au café-ria de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi, à l'occasion du 14e congrès annuel de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, M. Jean Lanctôt, président du Conseil d'Expansion Économique, a clairement indiqué aux 648 convives dans une étude fort lucide de la situation économique dans la province de Québec.

Il a complété sa pensée en enchaînant: "Cette conquête est nécessaire pour notre véritable autonomie et indispensable au maintien et au développement de nos traditions et de notre culture qui seront mieux sauvegardées par notre vigueur économique que par le nombre ou même par les garanties trop souvent discutées de notre constitution. Mais cette indépendance ne se donne pas, elle se conquiert lentement et progressivement; elle doit durer toute la vie — elle demande un état constant d'alerte."

Le Canada français, pour survivre, ne doit plus se contenter de résister farouchement isolé dans sa forteresse; il lui faut rayonner par la vigueur de sa pensée et la richesse de sa vie culturelle. "Nous ferons mieux que de nous défendre, nous enrichirons par notre apport original et créateur le Canada tout entier."

Mission spéciale

M. Lanctôt lance un cri d'alarme à notre génération pour qu'elle "retrouve le sens de ses responsabilités dans une conscience éclairée et raisonnée de sa vocation de synthèse de la tradition britannique, du dynamisme américain et de la spiritualité française", car, "la géographie et l'histoire, en donnant au Canada français une situation de carrefour international, semble avoir conspiré avec la Providence pour lui imposer une mission toute spéciale."

Avenir prodigieux

Le conférencier propose cet objectif à ses compatriotes: "Le Canada doit déjà sa survivance historique au Canada français, qui a su à deux reprises faire échouer l'invasion américaine. Devant les nouvelles forces de l'américanisme envahissant, ce sera pour nous un nouveau titre de gloire de faire que notre présence, par sa valeur d'enrichissement et de résistance, soit une fois de plus une influence décisive pour la permanence de l'indivisibilité canadienne."

"Et dans la conjoncture actuelle d'une nouvelle communauté économique Atlantique-Nord, dans laquelle nous ne serons plus seuls, il est permis, si nous avons la lucidité et la volonté d'assumer notre

engagement d'adultes, d'avoir une foi exaltante dans les possibilités d'un avenir prodigieux du rôle du Canada français auquel tout notre passé nous interdit de rester indifférents."

Le conférencier croit qu'aujourd'hui "où plus que jamais et malgré des apparences parfois trompeuses notre personnalité communautaire est le plus menacée, il nous faut avoir recours une fois de plus à notre exceptionnelle faculté d'adaptation afin de trouver une formule originale et concrète pour une cohésion de pensée, une solidarité d'action et une conscience communautaire."

Nous avons bâti des institutions religieuses qui sont le témoignage de notre richesse et de notre vitalité. "Nous devons maintenant, par notre effort économique, développer nos institutions financières, industrielles et commerciales qui seront les meilleurs soutiens de notre fédéralisme canadien à un état provincial authentique et dynamique." Plus loin, il ajoute: "Face à l'expansion écrasante des administrations commerciales, industrielles et publiques, il serait puéril d'espérer la permanence de notre personnalité communautaire sans une force économique organisée qui la protégera et la conditionnera."

Priorité de l'économique

Le président du Conseil d'expansion économique, organisme de pensée et de recherche créé sous l'égide de la Société Saint-Jean-Baptiste et qui souhaite collaborer à une oeuvre de formation nationale dans le domaine économique pour la promotion sociale et culturelle du Canada français, estime que "s'il est vrai que c'est par son attachement obstiné et constant aux valeurs supérieures de l'homme que notre groupe a assuré sa survivance, il est également évident que, toujours en respectant la primauté du spirituel, il existe aujourd'hui dans l'ordre de l'urgence, une priorité de l'économique."

Après avoir expliqué que la conquête de la richesse, non pas envisagée dans sa finalité propre, mais organisée comme un élément de culture devient nécessaire, M. Lanctôt fait observer que, puisqu'il existe une communauté nationale canadienne-française, il doit y avoir une économie canadienne-française.

Nos compatriotes anglo-saxons, gens réputés pratiques et réalistes, s'inquiètent de la domination économique d'étrangers amis et animés des meilleures intentions, mais alors, se demande le conférencier, que doit-on penser de notre structure économique, dont nous n'avons pas eu l'initiative, et "qui s'est même constituée à notre insu. "En continuant à se faire sans nous, cette structure finira inévitablement par se faire contre nous."

Fausse sécurité

M. Lanctôt fait cette mise en garde: "Notre récent avènement à la fortune, grâce à la prospérité générale qui nous entoure, en créant chez nous des apparences de fausse sécurité, a entraîné un désintéressement aux questions de notre vie nationale. L'euphorie d'un demi-succès collectif et de quelques succès individuels, en trompant notre vigilance, a engourdi notre conscience et a tué notre inquiétude, cette vertu de la noble inquiétude de quiconque aspire au mieux."

Plus loin, M. Lanctôt constate que nos "positions ont besoin d'une formulation explicite parce qu'un peuple comme un individu qui perd les raisons de sa fierté n'est pas

Nouveau membre



M. Dollard MATHIEU, président de la Sté Victory Tools, Ltd., constructeurs d'appareils de manutention et d'outillage spécialisé, nouveau directeur-général de la S.S.J.B. de Montréal. M. Mathieu est membre du C.E.E.

loin de la déchéance. C'est actuellement le drame qui menace le Canada français, dit-il, et c'est pourquoi se pose avec acuité et urgence le problème de l'organisation de notre essor économique."

Le fait français en Amérique, un fait historique unique, est maintenant reconnu, mais non accompli; il demande à être soutenu. Trop peu de gens malheureusement s'inquiètent d'avoir même une pensée à l'égard du problème de notre particularisme, constate-t-il.

Notre héritage français est un bien précieux, mais il comporte également des devoirs. D'abord envers les nôtres, celui de le cultiver et de le faire fructifier, puis envers les autres, c'est-à-dire d'être au Canada tout entier une valeur d'enrichissement plutôt que d'encombrement. "Nous pouvons, comme nous le devons, espérer être

partenaire plutôt que parasites; si nous voulons être écoutés plutôt que tolérés, ce sera à la condition d'être un interlocuteur valable."

Voilà pourquoi notre particularisme, "compréhensible et admissible dans le passé quand il aspirait à sa survivance, ne se justifiera à l'avenir dans le contexte national que par le rayonnement constructif d'une contribution originale et positive. Les deux races qui composent le Canada ont perpétué un héritage gréco-latin qui est une richesse commune qu'il faut non seulement préserver mais développer pour qu'elle soit un facteur d'équilibre devant la nouvelle civilisation de masse et utilitaire américaine dont elle profite mais qu'elle peut et doit inspirer."

Doctrine économique

Voici les éléments de la doctrine économique au Canada français:

1 — Provoquer une prise de conscience des réalités économiques et de leurs significations dans notre vie sociale, culturelle, politique et religieuse;

2 — Constituer les bases d'un véritable humanisme économique pour assurer un climat d'épanouissement de notre personnalité communautaire;

3 — Penser le contexte économique canadien pour trouver dans le cadre de cette actualité l'inspiration nécessaire à la fondation et

au développement d'institutions commerciales, industrielles et financières conformes à nos besoins et à nos aspirations;

4 — Rechercher les moyens d'action et d'éducation pour que la vitalité du particularisme canadien-français assure la pleine fécondité et sa contribution au patrimoine national.

M. Lanctôt fait appel à tous les hommes de bonne volonté, plus particulièrement à ceux professionnels, hommes d'affaires et industriels, pour la réalisation de ce programme.

"Nous sommes arrivés à l'âge, dit-il, où notre particularisme pose à notre conscience nationale une double exigence:

D'abord l'obligation de chacun de nous de tendre vers la perfection qui est la mesure de la valeur de l'homme;

Puis la nécessité pour chaque individu de s'intégrer dans son milieu social et de faire sa part pour la communauté.

M. Lanctôt se demande si notre tendance à la discussion oiseuse et à la division n'a pas provoqué nombre de difficultés dans le passé.

Les paroles ne suffisent plus; il nous faudra admettre "que pour être valables nos attitudes patriotiques devront être à l'avenir d'inspiration économique."

(Le Soleil)

Initiation aux affaires

Les malheurs de M. Lupin

ou les mille et un problèmes de l'homme d'affaires canadien français

I — LE CAPITAL HUMAIN

Dans le cas de notre ami Lupin, de même que dans tant d'autres cas, le capital humain peut se trouver aussi bien au sein de la famille qu'en dehors de la famille. Il est facilement compréhensible que dans l'opinion du chef d'entreprise, la famille en soit la meilleure source. Mais lorsque la famille ne peut donner ou produire "la relève" dont on a tant besoin, il ne devrait y avoir aucune hésitation de la part du chef d'entreprise à chercher au dehors de la famille.

AU SEIN MEME DE LA FAMILLE

De nos jours, par suite des développements économiques et industriels que l'on connaît, l'administration de l'entreprise, est devenue véritablement une profession. Grâce à des années d'expériences, grâce aux principes que ces années d'expérience ont permis à nos hommes d'affaires d'élaborer, les règles de l'art, en fait d'administration des entreprises sont devenues beaucoup plus précises. S'il est vrai que l'administration de l'entreprise soit devenue un art, il est aussi vrai de dire que cet art, s'il doit être exercé convenablement, exige du goût, de l'aptitude et de l'attrait pour ce genre de travail. Même s'il est préférable pour le chef d'entreprise de recruter sa relève au sein de sa famille, il doit se garder de lutter contre le goût, l'aptitude et l'attrait de ses enfants. Et lorsqu'un enfant, comme dans le cas de notre ami Lupin, manifeste bien clairement le désir de faire sa vie dans un domaine autre que celui des affaires, ce serait un crime pour son père de ne pas tenir compte de ce désir inné chez son enfant.

Pour certains d'entre eux chefs d'entreprise, ce désir inné ne peut sembler qu'un caprice. Dans un tel cas, le père pourra faire suivre à son fils un test d'orientation au prix de quelques dollars et là, devant un rapport écrit, il faudra bien que le père se rende à l'évidence. Dans notre milieu, règle générale, l'on n'a aucune hésitation à laisser suivre son chemin, celui qui se dirige vers le sacerdoce. Pourquoi en serait-il autrement lorsqu'il s'agit d'une profession libérale, d'un métier ou de toute autre occupation.

Dans le cas qui nous occupe, je pense que nous sommes tous d'accord à penser que notre ami Lupin aurait été beaucoup plus sage d'orienter son fils vers le génie, plutôt que de le retenir à la maison et tâcher de lui insuffler du goût pour les affaires.

HORS DE LA FAMILLE

Dans les situations semblables ou identiques à celle de notre ami Lupin, alors que "la relève" ne peut se recruter au sein même de la famille, il est évident que ce n'est qu'au dehors, à l'étranger, que l'on peut trouver la ou les personnes que l'on cherche.

La première réaction du chef d'entreprise, dans notre milieu, lorsqu'on lui suggère de regarder ailleurs que dans sa famille pour se trouver un ou des successeurs, est une attitude de défaitisme. Les uns disent que la chose est impossible; d'autres disent que pour avoir quelqu'un de compétent il en coûterait beaucoup trop cher. Et l'on se met à la recherche d'une solution temporaire plutôt que permanente — ce qui fait que l'on se retrouve bien souvent dans la situation où se trouvait notre ami Lupin, comme nous l'avons vu dans notre premier article. Mais si, au lieu de renoncer à la partie, le chef d'entreprise faisait un effort sérieux et prolongé, il finirait sûrement par trouver un assistant en qui il pourrait avoir confiance, à qui il pourrait confier une part de plus en plus grande de l'administration de l'entreprise, un assistant que le chef d'entreprise pourrait intéresser directement et qui, advenant le décès du propriétaire, pourrait même acheter l'entreprise comme nous le verrons ci-après.

La première exigence de cet assistant est celle d'être un individu en qui le chef d'entreprise pourrait avoir confiance. Cette confiance suppose de l'honnêteté, de l'initiative, du goût au travail, de l'ambition et une certaine compétence. L'on s'accorde à dire que les gens honnêtes, débrouillards, remplis d'initiative et ambitieux sont assez nombreux. Mais lorsqu'il s'agit de compétence, à ce moment-là, les rangs s'éclaircissent. Si l'on exige

(suite en page 12)

En Vedette



M. JEAN-P.-W. OSTIGUY, de la firme Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, qui vient d'être élu membre de l'exécutif du district de Québec de "The Investment Dealers Association of Canada", pour le terme 1960-1961.



M. RENÉ BOURGEOIS, qui vient d'être nommé agent général au service-voyageurs du Canadien National à Montréal. Né à Moncton en 1918, M. Bourgeois a commencé sa carrière ferroviaire dans cette ville, en 1941, comme commis dans le service du trafic-voyageurs. Après trois ans de service militaire dans l'armée canadienne, il revint au même service à titre de commis, mais à St-Jean cette fois. Il permuta à Moncton en 1950, puis à Montréal en 1957. Dans la métropole, il occupa le poste de surveillant de la formation du personnel dans le bureau de l'agent général du service-voyageurs. Du bureau des billets de la ville, sur la rue St-Jacques, M. Bourgeois dirigera dorénavant la vente pour la région métropolitaine.



M. PIERRE DELAGRAVE, dont la nomination au poste de directeur général du trafic voyageurs pour tout le réseau du CN, vient d'être annoncée. Il succède à M. John Whiteford, récemment décédé, pour s'occuper de coordonner les efforts de tous les agents du chemin de fer qui s'efforcent d'accroître le trafic-voyageurs. Depuis 1945, M. Delagrave a détenu différents postes-clés dans l'administration fédérale à Ottawa. Par la suite, il fit partie, à Genève, de l'administration supérieure de l'Organisation internationale des réfugiés. Au CN, il a exercé les fonctions d'adjoint spécial au Secrétaire général, puis d'adjoint spécial au vice-président du réseau et directeur du service du trafic.



M. ROGER LAROSE, vice-président de la Compagnie Ciba Ltée, qui vient d'être élu président de la Fondation Canadienne pour l'Avancement de la Pharmacie. M. Larose est aussi doyen de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Montréal.

Les malheurs de...

(suite de la page 11)

pour qu'un individu soit considéré comme compétent, qu'il soit capable de prendre en main l'administration de l'entreprise du jour au lendemain, bien sûr que les gens compétents sont clairsemés. Mais si l'on est prêt à reconnaître comme compétent un individu qui possède une certaine intelligence et un minimum d'instruction, là, la situation est changée, car si le chef d'entreprise est prêt à faire sa part, s'il est prêt à développer cet individu en qui il a confiance, s'il est prêt à lui faire suivre certains cours de comptabilité ou de finance par correspondance, s'il est prêt à l'intéresser à certains programmes de radio et de télévision, s'il est prêt à lui laisser prendre certaines décisions par lui-même tout en le surveillant du coin de l'oeil, s'il est prêt à lui confier certains achats, certains cas de collection difficile, notre chef d'entreprise aura bientôt à ses côtés l'homme compétent qu'il recherchait depuis le début.

Comment s'assurer cependant que cet homme, qui devient de plus en plus compétent, voudra rester au service de l'entreprise? Tant et aussi longtemps que l'assistant ne sera pas directement intéressé dans l'entreprise elle-même, son patron sera exposé à le voir partir un jour ou l'autre. Mais dès que cet individu pourra se dire à lui-même, à sa femme et à ses enfants qu'il a un intérêt dans l'entreprise pour laquelle il travaille, vous serez en mesure de constater chez lui un changement radical. Dans le cas où l'entreprise est incorporée, il me semble qu'il sera relativement facile pour le patron de donner quelques actions privilégiées (n'ayant pas droit de vote) à son assistant lorsqu'il aura fait preuve de qualités que nous avons énumérées ci-dessus. Le nombre d'actions ainsi données ou vendues au moyen de déduction mensuelles, pourra augmenter avec les années, au fur et à mesure que les progrès de cet assistant deviendront plus marqués. Déjà le jeune homme, s'il est ambitieux, pourra entrevoir d'innombrables possibilités. En fait pour lui, l'entreprise n'a pas du tout

le même goût et l'atmosphère en est changée. Il est facile de constater puisque maintes expériences le prouvent, qu'il ne faut pas bien des années avant que l'assistant détienne un certain nombre des actions de l'entreprise.

Nous sommes maintenant en mesure de nous demander ce qui se passerait dans le cas qui nous occupe, advenant le décès de Lupin N'ayant pas prévu cette éventualité, sa veuve reste seule avec un commerce dont elle ne connaît aucunement les rouages. Elle pourrait mettre le commerce en vente, mais tous savent que dans un cas comme celui-là, il se passe souvent bien du temps avant que le commerce puisse être vendu et lorsqu'il est vendu, c'est à un prix dérisoire. L'alternative serait la liquidation, mais même là, le prix serait de beaucoup inférieur à celui que rapporterait une vente ordinaire.

Mais si, comme je l'ai exposé antérieurement, l'assistant détient déjà un certain nombre d'actions de la compagnie; si le chef d'entreprise a pris soin de passer un contrat avec son employé pour l'achat de son commerce à son décès, moyennant un prix à réviser d'année en année; si le chef d'entreprise a pris soin de prendre une assurance sur sa vie à même les fonds de l'entreprise; la situation sera beaucoup plus claire. Advenant le décès, grâce à l'assurance dont l'employé ou l'assistant est le bénéficiaire, ce dernier peut acquitter une bonne partie du prix de vente sur le champ; et pour ce qui est du solde, celui-ci sera acquitté sur une période d'années, suivant les conditions prévues. Dans un tel cas, dès le décès, la veuve et les enfants seront débarrassés du commerce, ils pourront toucher un montant assez substantiel et seront assurés d'un revenu pendant un certain nombre d'années. Pour éviter toute difficulté, toutes ces transactions peuvent se faire par l'entremise d'un fiduciaire dont l'honnêteté et la compétence ne peuvent être mises en doute.

Voilà, je pense, un exposé qui indique au chef d'entreprise la façon de traiter l'homme qui se trouve à ses côtés. Il me semble évident que cette manière d'agir rend d'abord justice à la dignité humaine et, en second lieu, évite définitivement le genre d'embarras que nous avons décrits dans notre premier article.

Cours classique

Le recteur de l'Université Laval a fait preuve d'audace en affirmant que le rapport de la Commission du programme de l'Université Laval proposait tout simplement une véritable révolution du cours classique. Jusqu'où portera cette révolution et en quoi consiste-t-elle?

Pour en parler, il faudrait enfin obtenir une copie de ce rapport. Pour le moment, tout ce que l'on sait, c'est que le rapport apportera incontestablement des profondes modifications à notre tradition culturelle. Il semble bien que les programmes, les structures et même l'esprit de notre cours classique seront profondément modifiés. Que deviendront nos collèges classiques actuels dans cette nouvelle conjoncture? Quelles seront les réactions de nos professeurs émérites? Quels biens en retireront nos fils et nos filles?

Il nous tarde d'avoir en mains une copie de ce rapport, dont la nature et les conclusions sont si lourdes de conséquences pour nos fils et nos filles et peut-être aussi un peu pour les parents.

Une formule d'avenir

L'Assurance Commerciale

RIMOUSKI, 30 mai 1960. — Il est de plus en plus à la mode chez nos industriels et commerçants de souscrire de l'assurance commerciale. Cette dernière vise à assurer les associés entre eux ou encore à assurer l'homme-clé dans une industrie ou dans un commerce. Evidemment la production et la vente de telle assurance demandent chez le représentant de l'assureur une connaissance et un entraînement de base assez avancés.

Comme dans l'assurance personnelle, cette assurance commerciale a pour but de protéger l'industrie, le commerce ou la société contre la mort prématurée de l'associé ou de l'homme-clé de l'industrie ou du commerce. Au lieu que ce soit la famille qui soit indemnisée, c'est la société ou l'industrie ou le commerce.

Depuis toujours, l'on a reconnu que c'est la façon la moins dispendieuse de protéger son commerce ou son industrie ou encore d'éviter pour l'associé vivant d'être dans l'obligation d'accepter comme nouvel associé l'épouse ou le fils de l'associé décédé.

Dans nombre de cas, il sera très utile pour le représentant de l'assureur d'informer complètement le comptable, le vérificateur ou le conseiller juridique du commerçant ou de l'industriel, avant d'exposer trop avant auprès de ce dernier le projet d'assurance commerciale.

ENFIN! Le bon sens se montre le nez

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, libéral de Québec, vient de suggérer que le Canada se prépare au centenaire de 1967 en levant "le rideau de fer" qui sépare le Québec des autres régions du pays.

Il a dit au Sénat que, parmi les projets pour la célébration nationale, ce point essentiel a été laissé de côté.

Cinq compagnies de transport aérien favorisent le produit canadien

La Canadian Pacific Airlines vient de confirmer une grosse commande d'appareils de radar pour équiper des avions à jet. Ces appareils viendront des usines de la Canadian Marconi Ltd.

Le Financial Post nomme quatre autres compagnies de transport aérien qui favorisent l'équipement

"Il me semble que nous oublions quelque chose," a-t-il dit.

"Nous voulons de grandes fêtes. Nous voulons construire des universités dans chaque province; donner des bourses et un grand nombre d'autres choses. Mais à quoi tout cela servira-t-il, s'il n'y a aucun sentiment de coopération au coeur de notre nation?"

"La solidarité nationale vaudrait infiniment mieux que tous les monuments froids que nous pourrions ériger."

Le sénateur Vaillancourt a particulièrement attiré l'attention sur l'absence de représentants d'organisations canadiennes-françaises à une récente réunion tenue à Ottawa, sous les auspices du Conseil de la Citoyenneté canadienne, pour jeter les bases d'un comité du centenaire.

Exemple à suivre

Le fonds national créé pour aider financièrement l'Université de Toronto vient de recueillir la somme de \$15,026,424, au cours d'une souscription publique. L'ensemble des recettes dépassait de \$2,400,000 l'objectif minimum de \$12,600,000. Les officiers chargés de la souscription prétendent que d'autres dons viendront sous peu s'ajouter à ce montant. En plus, le Toronto Métropolitain a résolu d'ajouter \$2,400,000 qui serviront à défrayer le coût d'un édifice distinct pour l'Ecole de Commerce et l'Ecole de Travail Social.

fabriqué au Canada: Pan American World Airways, KLM, Varig and Irish International Airlines. Le même journal souligne que la Trans-Canada Air Lines a commandé de l'équipement des Etats-Unis pour ses DC-8.

Nous ne pouvons que seconder le Financial Post dans la collaboration qu'il apporte à donner de l'importance à la présente campagne en faveur de nos produits canadiens.

On voit que le public torontois a généreusement répondu à la demande qui lui était faite. N'y aurait-il pas moyen de créer chez les nôtres une mentalité semblable, de sorte qu'ils accueillent toujours avec une prompte bienveillance les appels semblables qui leur sont adressés?

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

FONDEE EN 1892

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DROITS D'AUTEUR

en tous pays

2100, rue Drummond

MONTREAL - 25

Tél.: AVenue 8-2152

Nous sommes les distributeurs autorisés des machines de bureau

olivetti

à MONTREAL — depuis 10 ans

- » Dactylographes (Standard et électriques)
- » Machines à additionner (Manuelles et électriques)
- » Calculateurs qui impriment (4 modèles)

NOUS VENDONS LES PLUS RECENTS MODELES

— Modèles 1959 — neufs à prix réduits —

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
44, ST-JACQUES OUEST

VI. 4-3491